



LE DEVOIR

En transit chez Tim Hortons

Aller-retour Mexico-Montréal
dans la même journée pour
une grand-mère victime d'un
cafouillage du système qui a
succédé au visa obligatoire

LISA-MARIE GERVAIS

« C'est pas tout le monde qui fait un aller-retour [du Mexique] au Canada pour un souper au Tim. » Guadalupe Vazquez a eu cette pointe d'humour, mais elle n'avait pourtant pas le cœur à rire le 19 avril dernier, lorsqu'elle s'est vu refuser l'entrée au pays à son arrivée à l'aéroport Trudeau. Elle venait voir son fils et ses petits-enfants immigrés du Mexique, qu'elle n'avait pas vus depuis des années.

M^{me} Vazquez détenait pourtant une autorisation de voyage électronique (AVE), le document à remplir en ligne coûtant 7\$ qui remplace le visa que le gouvernement canadien n'exige désormais plus des touristes mexicains. Mais comme elle avait déjà eu un refus à une demande d'asile qu'elle avait déposée en 2009, il aurait fallu qu'on lui refuse l'AVE et qu'on l'invite plutôt à remplir d'abord une autorisation de revenir au Canada (ARC).

« C'est une dame de 70 ans et elle n'est vraiment pas dangereuse. Elle n'a commis aucun crime. »

Grecia Esparza

Vérification faite auprès d'Immigration Canada et de l'Agence des services frontaliers (ASFC), M^{me} Vazquez n'aurait pas dû recevoir l'AVE. « Normalement, ce type de cas est envoyé à un bureau des visas qui est chargé d'occulter l'ARC et ensuite l'AVE », a indiqué l'ASFC. Problème de communication entre les deux instances? Cafouillage dans le traitement des demandes? L'Agence des services frontaliers et Immigration Canada ne commentent pas les cas individuels, mais ils disent être en mesure de communiquer et d'échanger des renseignements sur les différents dossiers en vertu d'un protocole d'entente signé en 2011.

Chose certaine, Immigration Canada fait face à une demande croissante d'autorisations de séjour de la part des Mexicains. Un mois après l'élimination du visa obligatoire le 1^{er} décembre dernier, près de 30 000 Mexicains avaient demandé une AVE pour venir en visite au Canada, autant de gens dont la demande

VOIR PAGE A8 : TRANSIT

INONDATIONS LA MAURICIE SE PRÉPARE AU PIRE... SANS PANIQUER



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

Tous les yeux se tournent maintenant vers la Mauricie: le niveau du fleuve pourrait monter encore de 25 centimètres avec les précipitations attendues. Mais mercredi, les milliers de riverains dans la région de Trois-Rivières se préparaient au pire avec un calme déconcertant, à l'exemple de Stéphanie Rouillard et Jacques Hamel, de Nicolet, qui ont pris le temps de taquiner le poisson après avoir empilé des poches de sable.

Artisans de notre malheur

La destruction des milieux humides contribue aux inondations

MARCO BÉLAIR-CIRINO
DAVE NOËL

à l'Assemblée nationale

Les milliers de Québécois touchés par les inondations paient le lourd prix du développement effréné des milieux humides et hy-

driques des cinquante dernières années, constate avec regret Canards illimités Canada. L'organisme de bienfaisance reproche au ministère de l'Agriculture de s'en être fait le complice.

Entre 40% et 80% de la superficie des milieux humides au Québec aurait disparu depuis la fondation de la Nouvelle-France, selon la littérature

scientifique. Dans la grande région de Montréal, ce serait plus de 85% de cette superficie qui aurait été saccagée. « Bien que les pertes historiques de milieux humides n'aient pu être documentées de manière directe, ces chiffres sont certainement réa-

VOIR PAGE A 8 : INONDATIONS

Lire aussi · État d'alerte. Déjà critique, le niveau du fleuve Saint-Laurent devrait monter encore de 25 centimètres au cours des prochains jours. **Soutien aux sinistrés.** Québec pourrait bonifier son programme d'aide aux sinistrés offert aux citoyens touchés par les inondations. **Page A 2**

AUJOURD'HUI



Le monde · Trump défend sa décision. James Comey n'était pas digne de confiance, a expliqué la Maison-Blanche après le congédiement brutal du directeur du FBI. **Page B 5**



Avis légaux..... B 4
Décès..... A 4
Météo..... B 6
Mots croisés..... B 6
Petites annonces..... A 4
Sudoku..... A 5

LITTÉRATURE SCIENTIFIQUE

Renforcer la présence du français

Une banque de données des publications francophones voit le jour

PAULINE GRAVEL

Bien que la francophonie prenne de l'ampleur en raison de la forte croissance démographique en Afrique francophone, le français rétrécit comme peau de chagrin dans la littérature scientifique. Préoccupée par cette problématique, l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) s'y attaque en apportant son soutien aux universités francophones et en mettant sur pied une grande banque de données dédiée aux publications francophones.

L'usage du français a presque totalement disparu dans les publications de sciences dures et médicales, qui sont à plus de 90% en anglais. En sciences humaines et sociales, il demeure plus présent probablement parce que « l'analyse des phénomènes humains et sociaux d'un



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

VOIR PAGE A 8 : SCIENCES

Les publications de sciences dures et médicales se font presque seulement en anglais.

INONDATIONS

Au Québec

4141 résidences inondées;
3033 citoyens évacués;
173 municipalités touchées;
554 routes touchées

Source: Urgence Québec

Campagne de la Croix-Rouge

2,4 millions

Somme des dons recueillis par la Croix-Rouge en date de mercredi grâce aux dons des citoyens, des municipalités et des entreprises.

1 million

Montant ajouté par le gouvernement fédéral

500 000\$

Montant offert par le gouvernement du Québec

250 000\$

Montant offert par la Ville de Montréal

100 000\$

Montant offert par la Ville de Québec

La collecte servira à aider les sinistrés lors du retour à la maison entre autres pour le nettoyage, l'achat de meubles et l'hébergement. Les gens qui souhaitent faire un don au Fonds de secours pour les inondations au Québec peuvent le faire au www.croixrouge.ca ou par téléphone au 1-800-418-1111.

Source: La Croix-Rouge

Montréal: plus de 900 000 \$ pour les inondations

Avant même de décréter l'état d'urgence dimanche dernier, la Ville de Montréal a engagé des dépenses de près 903 000 \$ pour lutter contre les inondations. Cette somme a servi à l'achat de sacs de sable, de bottes et de sacs de jute pour la construction de digues. Le maire Denis Coderre a rappelé que, dans l'immédiat, l'important était de protéger les citoyens. À Montréal, près de 400 résidences ont été inondées et 243 maisons évacuées. Le niveau des eaux entourant Montréal baisse d'environ 5 cm par jour, mais de 30 à 40 mm de pluie sont attendus au cours de la fin de semaine. La Sécurité civile de Montréal ne croit pas que ces précipitations auront un impact important.

Le Devoir

État d'alerte en Mauricie

Déjà à un niveau critique, le Saint-Laurent devrait monter encore de 25 centimètres

MARCO FORTIER

à Nicolet

La Mauricie se prépare au pire. Les grandes marées, conjuguées à de fortes pluies attendues et aux chutes de neige records de l'hiver, menacent d'inonder des milliers de résidences situées le long du fleuve Saint-Laurent.

Mercredi, c'était le calme avant la tempête pour des milliers de riverains du fleuve, entre Batiscan et Maskinongé, près de Trois-Rivières. Des centaines de militaires des Forces canadiennes aidaient les résidents à empiler des sacs de sable pour protéger les maisons situées en bordure du fleuve et de ses affluents.

«On essaie de protéger notre petit paradis», dit Pierre Côté, rencontré chez lui à Port-Saint-François, un quartier de Nicolet qui longe le Saint-Laurent. Normalement, on trouve ici une plage de sable fin de plusieurs dizaines de mètres. Mais mercredi, l'eau du fleuve venait lécher son terrain, à quelques pas de sa maison.

«On croise les doigts pour que tout se passe bien. Personne n'est à l'abri de la force de la nature», ajoute-t-il.

En matinée, le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, David Heurtelet, a prévenu les résidents de la Mauricie que les prochains jours seront difficiles, «particulièrement aux abords du lac Saint-Pierre».

Entre 20 et 40 millimètres de pluie sont attendus d'ici dimanche. Les riverains se préparent à la hausse importante du niveau du fleuve. Et partout, le calme règne.

Calme et préparation

Une équipe du *Devoir* a parcouru la région des deux côtés du lac Saint-Pierre mercredi. Partout, les riverains se préparent à la hausse importante du niveau du fleuve. Et partout, le calme règne.



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

Pierre Côté, résident de Nicolet, croise les doigts pour que sa maison devant le fleuve soit épargnée par la montée des eaux prévue au cours des prochaines heures.

La présence fort visible de militaires canadiens (à bord d'hélicoptères et de chars blindés, notamment), de policiers, de pompiers et de responsables de la sécurité civile rassure les gens. Dans le quartier Pointe-du-Hameau, à Nicolet, les voisins s'entraident: certains distribuent en chaloupe des dizaines de sacs de sable préparés par les militaires. Un résident et sa voisine pêchent la perchaude à partir de leur balcon. Le fleuve a envahi leur rue.

La mairesse de Nicolet, Geneviève Dubois, a recommandé l'évacuation des résidents de 17 rues situées près de l'eau. Mercredi, tous les résidents rencon-

trés dans ces zones préféreraient rester tant que l'eau n'atteindrait pas un seuil critique.

«On est en alerte. On souhaite que les gens quittent [leurs résidences] avant que les accès routiers ne soient plus praticables. On ne sait pas à quelle hauteur l'eau va monter. Pour l'instant, il n'y a personne au centre d'hébergement qui est ouvert», a-t-elle dit.

Les militaires ont rempli 2000 sacs de sable à l'aide d'un camion normalement utilisé pour étendre du sable ou du sel sur la chaussée, mercredi à Nicolet. Les municipalités voisines peuvent joindre la sécurité civile pour commander des sacs en

fonction de leurs besoins, a précisé Geneviève Dubois.

Des membres de l'armée canadienne ont distribué 4000 sacs de sable dans la municipalité de Batiscan au cours des dernières heures. Onze pompiers de Québec sont venus aider à construire des digues. «Pour le moment, c'est tranquille, mais on se prépare à une hausse du niveau de la rivière Batiscan et du fleuve», dit la mairesse Sonya Auclair.

La routine

Près de là, à Yamachiche, les Forces canadiennes ont offert des bras pour distribuer des sacs de sable, mais la Ville n'en

Des marées qui inquiètent

En plus des importantes quantités d'eau drainées par les rivières et le fleuve Saint-Laurent, les citoyens de la Mauricie redoutent l'effet des marées attendues au cours des prochains jours. Il faut savoir que l'effet des marées sur le fleuve Saint-Laurent se fait ressentir jusqu'au lac Saint-Pierre, près de Trois-Rivières. Celles-ci, lorsqu'elles atteignent leur portion «haute», deux fois par jour, agissent comme une sorte de mur qui a pour effet de ralentir l'écoulement de l'eau qui descend le fleuve, explique Christian Fraser, professionnel de recherche en géoscience côtière à l'UQAR. Dans un contexte de fort débit, ces marées peuvent donc aggraver les situations d'inondation. Heureusement, précise M. Fraser, les grandes marées du printemps ne sont pas attendues avant le 27 mai. C'est à ce moment que l'effet des marées sera le plus fort.

avait plus besoin. Les résidents des 75 maisons ou chalets du secteur du chemin Louis-Gatineau sont bien préparés pour la hausse prévue du niveau du fleuve, explique Jacques Pellerin, coordonnateur des mesures d'urgence.

«Les gens sont habitués à ça. On fait ce qu'il faut pour les aider, et ils sont déjà prêts. On a eu l'aide de l'armée depuis quatre jours», dit-il.

Gérard Paquin, qui vit depuis 30 ans sur la rive du fleuve, n'est pas du tout énervé par la montée des eaux. «Y'a rien là, dit-il. Ce n'est pas la première fois que ça arrive. On sait comment se préparer. Et l'eau va bien finir par s'en aller.»

Le Devoir

Québec songe à bonifier le programme d'aide aux sinistrés

AMÉLI PINEDA

Québec songe à revoir son programme d'aide aux sinistrés offert aux citoyens touchés par les inondations, qui prévoit actuellement un montant maximal de 150 000 \$ pour la reconstruction d'une résidence qui est une perte totale, une somme jugée insuffisante par certains.

«Il y a un processus de révision en cours, mais ne nous méprenons pas, il y aura toujours une limite. Par définition, il doit toujours y en avoir une», a indiqué mercredi le premier ministre, Philippe Couillard.

Le programme actuel prévoit entre autres une indemnité maximale de 150 000 \$ pour les sinistrés dont la résidence devra être démolie puis reconstruite. La maison doit être leur résidence principale; s'il s'agit d'un chalet, aucune aide n'est accordée.

Ayant eu à composer avec ce programme, plusieurs sinistrés des inondations de 2011 dans le Haut-Richelieu préviennent que les sommes prévues doivent être bonifiées. «Ce n'est pas assez. On a vu des gens préférer partir plutôt que reconstruire parce qu'ils y perdaient trop», fait valoir Michel Alexandre, un

résident de Saint-Blaise-sur-Richelieu.

Au ministère de la Sécurité publique, on souligne que des sommes sont aussi prévues pour ceux qui ont eu recours à l'hébergement temporaire, ceux qui ont pris des mesures préventives, telles que la pose de sacs de sable ou l'utilisation d'une pompe, et ceux dont les meubles ont été endommagés.

«Il s'agit d'un programme de dernier recours qui est complémentaire à tout ce qui n'est pas couvert par une assurance. Il indemnise les sinistrés pour les choses qui sont essentielles à leurs besoins», explique Olivier Cantin, relationniste au ministère.

Le Parti québécois a invité le gouvernement à réfléchir sur l'augmentation de l'aide prévue pour les sinistrés, comme en 2011, lorsqu'on a revu l'indemnité de 100 000 \$ à 150 000 \$ «Il faudra se poser la question, pendant les semaines qui viennent: est-ce que ce plafond est opportun ou est-ce qu'il faut le rediscuter?» a dit le chef du PQ, Jean-François Lisée.

Mercredi, M. Couillard n'a pas voulu se prononcer sur l'hypothèse d'un nouveau plafond aux indemnités. «J'ai bien constaté la détresse des gens et on va arriver bientôt au moment du retour à la maison. L'angoisse des personnes va augmenter, parce

que c'est là qu'on va constater les dégâts, alors oui, on regarde toutes ces questions-là, mais je ne suis pas en mesure de faire d'annonce», a-t-il souligné.

Le ministre fédéral de la Sécurité publique, Ralph Goodale, a soutenu mercredi que si l'on voulait éviter les inondations comme celles qui touchent le Québec, il faudrait éviter de reconstruire aux endroits touchés par des catastrophes. Lors d'une prochaine rencontre avec ses homologues des provinces et territoires, le ministre entend parler des enjeux de reconstruction.

Le Devoir



INONDATIONS 2017
**AIDE FINANCIÈRE
AUX SINISTRÉS**

1 888-643-AIDE
urgencequebec.gouv.qc.ca

ACTUALITÉS

Chronique d'une gifle annoncée

MICHEL DAVID



La classe politique québécoise et le milieu des affaires ont été « profondément déçus » d'apprendre que la future Banque de l'infrastructure du Canada s'installera à Toronto. En revanche, personne n'a semblé surpris. On demandait simplement de recevoir la gifle.

Lors du dépôt de son deuxième budget, en mars dernier, le ministre fédéral des Finances, Bill Morneau, avait déclaré que la décision n'était pas encore prise. Plusieurs ont pensé que M. Morneau voulait surtout éviter qu'il soit assombri par la controverse que le choix de la Ville reine ne manquerait pas de provoquer.

Il n'est pas nécessaire d'être un grand spécialiste de la communication pour comprendre qu'il était préférable de noyer cette annonce dans les inondations qui monopolisaient toute l'attention. On ne commencera quand même pas une nouvelle chicane fédérale-provinciale pour une simple banque, alors que des milliers de familles sont dans le malheur et qu'Ottawa a la bonté d'envoyer l'armée à leur secours!

Comme d'habitude, on a prévu un prix de consolation. Montréal abritera le nouvel Institut de financement du développement (IFD), qui offrira des prêts totalisant 300 millions au cours des cinq prochaines années à des entreprises d'ici et d'ailleurs engagées dans des projets dans des pays en développement.

En comparaison, la Banque de l'infrastructure disposera d'un budget de départ de 35 milliards. Le maire Coderre était tout sourire, vendredi, quand il s'est présenté en conférence de presse en compagnie de Justin Trudeau pour l'annonce de l'installation de l'IFD dans la métropole, mais ce marché de dupes devait le faire bouillir intérieurement.

◆◆◆

« On est déçus parce qu'on avait rallié toute la communauté, a déclaré le premier ministre Couillard. Tous les partenaires d'affaires étaient d'accord [pour dire] que Montréal était le site idéal pour cette implantation-là. » S'il est indéniable que Montréal possédait tous les atouts nécessaires, Toronto pouvait aussi faire valoir une expertise. Le problème n'est pas la compétence, mais la faiblesse du poids politique du Québec.

L'important est qu'on ait accès à l'argent de la Banque de l'infrastructure et non son emplacement, a fait valoir l'ineffable ministre du Patrimoine, Mélanie Joly. À ce compte, pourquoi fait-on autant de chichi chaque fois qu'un siège social quitte le Québec? Même si celui de Saint-Hubert devait un jour déménager en Ontario, cela ne nous empêcherait pas de continuer à manger son poulet!

Le président de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, Michel Leblanc, a posé son diagnostic: personne à Ottawa ne semble défendre les intérêts du Québec. « Dans un dossier comme celui-là, ça prend des champions qui agissent avec tout l'élan nécessaire. On a vu le ministre des Finances, Bill Morneau, de Toronto, travailler pour sa ville. Mais à Ottawa, qui défendait Montréal? Sur les grands dossiers stratégiques et économiques, qui est la voix du Québec à Ottawa? Pour l'instant, personne », a-t-il déclaré.

La faiblesse de la représentation du Québec à Ottawa, que ce soit au Conseil des ministres ou dans l'entourage de M. Trudeau, saute en effet aux yeux. On l'a bien vu dans le dossier de Bombardier. Marc Garneau a été totalement écarté du dossier au profit de M. Morneau. Pourquoi le ministre des Transports s'intéresserait-il à la fabrication des avions, n'est-ce pas?

◆◆◆

S'il est vrai qu'on ne trouve aucune trace d'un quelconque *French power* au sein du gouvernement Trudeau, il est tout aussi manifeste que la perspective de déplaire au Québec n'inspire plus la moindre crainte à Ottawa, où on sait très bien que la souveraineté est en hibernation et que M. Couillard est prêt à tout pour l'y maintenir.

Malgré la déception qu'a pu lui causer l'installation de la Banque de l'infrastructure à Toronto, le premier ministre s'est bien gardé de toute critique. Il l'a déjà dit: son « devoir » lui commande de bien s'entendre avec le gouvernement fédéral. De toute façon, il lui suffit de savoir que le Québec reçoit plus d'argent d'Ottawa qu'il n'en envoie pour conclure qu'il est avantageux de faire partie de la fédération. Il ne semble d'ailleurs faire aucune différence entre des milliards investis dans l'industrie automobile ou pétrolière et des milliards versés en péroration. Alors, ce n'est pas une banale histoire de banque qui va le troubler.

La position de faiblesse dans laquelle un fédéralisme aussi inconduite place le Québec n'en est pas moins inquiétante au moment où la renégociation de l'ALENA amènera inévitablement Ottawa à faire des concessions pour satisfaire les exigences de Donald Trump. Ce qui exigera aussi des arbitrages entre les intérêts des diverses régions du pays. Ceux qui ont dû être faits pour permettre la signature de l'accord de libre-échange avec l'Union européenne n'ont rien de rassurant. La prochaine gifle pourrait faire encore plus mal.

mdavid@ledevoir.com



DENALI NATIONAL PARK AND PRESERVE

Ottawa a conféré au caribou migrateur le statut d'espèce en voie de disparition, mais le Québec ne voit pas la nécessité de faire de même.

Québec se dit « préoccupé » par le déclin des populations de caribous migrateurs

La province n'entend toutefois pas modifier le statut de l'espèce

ALEXANDRE SHIELDS

Même si le comité fédéral sur les espèces en péril évalue que le caribou migrateur du Québec est carrément en voie de disparition, le gouvernement Couillard n'a pas l'intention de réévaluer son statut en vue de l'inscrire dans sa Loi sur les espèces menacées ou vulnérables, a appris *Le Devoir*. Les mesures de protection de ces cervidés pourraient entrer en conflit avec le développement industriel sur le territoire du Plan Nord.

Après avoir évalué pour la première fois le caribou migrateur, le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) a recommandé la semaine dernière de l'inscrire comme espèce « en voie de disparition ». Il s'agit du statut le plus sévère de la Loi sur les espèces en péril, avant la désignation comme espèce « disparue du pays ».

La situation des deux importants troupeaux du Québec est de plus en plus critique, selon le COSEPAC. Dans le cas de celui de la rivière George, le déclin est gigantesque. Alors qu'il comptait plus de 800 000 bêtes au début des années 1990, on ne dénombre désormais pas plus de 9000 bêtes, selon les derniers recensements. Le recul s'élève donc à 99 % sur une période de 25 ans.

L'autre troupeau, celui de la rivière aux Feuilles, est passé de 430 000 têtes en 2011 à 200 000 en 2016, un recul de plus de 50 % en à peine cinq ans.

Malgré les reculs majeurs constatés depuis déjà quelques années, « le caribou migrateur n'est pas concerné par un statut ou une désigna-

tion » en vertu de la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables du Québec, selon les informations inscrites sur le site du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP). Et même si la recommandation du COSEPAC témoigne de l'urgence d'agir pour éviter la disparition de l'espèce au Québec, le MFFP a indiqué au *Devoir* qu'il n'a pas l'intention pour le moment de réévaluer son statut.

Selon ce que précise par ailleurs le ministère, Québec « a amorcé l'élaboration d'un plan de gestion et de conservation du troupeau de la rivière George afin de mettre en œuvre toutes les mesures nécessaires pour préserver le troupeau ». Un autre « plan de gestion » est en cours d'élaboration pour le troupeau de la rivière aux Feuilles.

Le MFFP reconnaît en outre que « la situation des caribous des troupeaux de la rivière aux Feuilles et de la rivière George est préoccupante », mais aussi qu'il a « la responsabilité d'appliquer des mesures de gestion qui permettront de favoriser la pérennité d'une espèce de grande importance pour les écosystèmes nordiques et pour les autochtones du Québec ».

En 2012, par exemple, la « chasse sportive » a été « fermée » pour le troupeau de la rivière George. Elle est toujours permise pour le troupeau de la rivière aux Feuilles, mais les quotas ont été réduits cette année.

Statut à réviser

Spécialiste de l'espèce et coauteur du rapport qui a guidé les recommandations du COSEPAC, Marco Festa-Bianchet estime que la situation de l'espèce au Québec est « critique ». Selon les données scientifiques recueillies au fil des

ans, « tout laisse croire que le déclin des deux troupeaux va se poursuivre ». Il juge donc que le gouvernement du Québec devrait « revoir le statut du caribou migrateur ».

Même son de cloche du côté de la Société pour la nature et les parcs. Son directeur général, Alain Branchaud, rappelle d'ailleurs que le Québec a déjà utilisé les recommandations du COSEPAC pour revoir le statut d'espèces menacées au Québec. Il pourrait faire de même avec ce cervidé, selon lui.

Le hic, c'est que le fait de vouloir protéger davantage l'habitat essentiel de l'espèce pourrait imposer des contraintes pour le développement minier, routier et ferroviaire du territoire nordique québécois. Et le caribou migrateur utilise de vastes territoires, notamment dans le secteur de la Fosse du Labrador, très convoité pour son potentiel minier. Plusieurs entreprises y développent déjà des projets ou détiennent des permis d'exploration.

« Certains doivent voir la protection du caribou comme un obstacle au développement du Plan Nord, souligne M. Branchaud. Si l'espèce est inscrite dans la Loi sur les espèces en péril et qu'on désigne des habitats essentiels, ça pourrait effectivement devenir une contrainte. » Une telle inscription imposerait des obligations de protection de l'habitat essentiel pour l'espèce.

Malgré la promesse de protéger 50 % du territoire du Plan Nord d'ici 2050, le gouvernement Couillard tarde toujours à atteindre la première cible, fixée à 20 % d'ici 2020. À l'heure actuelle, à peine 11 % de ce vaste territoire est protégé.

Le Devoir

L'ONE pourrait évaluer les GES du projet Énergie Est

ALEXANDRE SHIELDS

Après avoir catégoriquement refusé d'aborder l'enjeu des émissions de gaz à effet de serre imputables au projet de pipeline Énergie Est, l'Office national de l'énergie (ONE) a annoncé mercredi qu'il pourrait finalement tenir compte de cette question. Une situation qui ne peut que conduire au rejet du projet de TransCanada, selon Équiterre.

L'ONE a publié mercredi en fin de journée une série de documents qui présentent les « sujets » qui devraient être « pris en considération » par le comité qui évaluera le plus important projet de pipeline d'exportation en Amérique du Nord. Ces sujets permettent de déterminer quels éléments pourront être abordés par les participants aux audiences pour le projet ce pipeline de 4600 kilomètres.

Contrairement aux modalités du premier processus d'évaluation, qui a été stoppé l'an dernier en raison d'allégations de partialité, l'ONE souligne cette fois-ci que « les facteurs à considérer pourraient inclure » les émissions de gaz à effet de serre (GES) liées à la production pétrolière qui circulera dans le pipeline.

La documentation technique de l'Office mentionne ainsi les « émissions en amont », soit celles imputables aux « changements au volume de pétrole produit en raison de l'exploitation du projet ». Certains partisans du projet ont cependant déjà fait valoir que le pétrole serait produit, avec ou

sans la construction d'Énergie Est. Dans ce contexte, seul son mode de transport serait modifié, et non la production elle-même.

L'ONE note aussi l'idée de tenir compte des « émissions en aval », soit celles liées à la consommation de ce pétrole des sables bitumineux.

Hausse des GES

La question des GES est un enjeu majeur du projet, puisque le pipeline de TransCanada transporterait chaque année plus de 400 millions de barils de pétrole brut. Selon une évaluation du groupe Pembina, les émissions liées à la seule production pourraient dépasser les 32 millions de tonnes de GES chaque année. Cela équivaut au bilan de tout le secteur du transport routier au Québec.

Cela signifie que ce pipeline pourrait contribuer de façon importante au bilan des GES du pays. Dans les documents publiés mercredi, l'ONE a d'ailleurs indiqué qu'il « envisage » de tenir compte des « incidences éventuelles du projet sur les émissions de GES du Canada ». Il devrait aussi prendre en considération les politiques de réduction des émissions de gaz à effet de serre des provinces et du gouvernement fédéral.

Directeur principal d'Équiterre, Steven Guilbeault a salué la décision de l'ONE par rapport à l'enjeu des GES. Selon lui, « si l'Office mène une analyse rigoureuse de cette question, il ne pourra que conclure que le projet n'a pas sa

place dans le contexte canadien ».

Greenpeace estime pour sa part que l'évaluation du projet devrait être stoppée, le temps que le gouvernement Trudeau termine la réforme promise de l'ONE. On ne sait pas quand celle-ci sera achevée.

BAPE à venir

L'organisme fédéral a en outre précisé qu'un seul port d'exportation est pour le moment inscrit dans le projet Énergie Est, soit celui de Saint John, au Nouveau-Brunswick. TransCanada recherche néanmoins un site pour un second port, qui pourrait être construit au Québec. Ce projet serait vraisemblablement évalué après Énergie Est.

Pendant ce temps, l'étude d'impact déposée par TransCanada au gouvernement du Québec n'a toujours pas été jugée complète. Québec doit statuer que cette étude est complète avant de lancer le processus du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE).

Le pipeline Énergie Est doit traverser le territoire québécois sur une distance de 625 kilomètres. Il doit franchir, au Québec, plus de 860 cours d'eau, dont plusieurs rivières qui servent de source d'eau potable. Il traversera aussi plusieurs terrains privés, puisque plus de 2000 propriétaires terriens sont concernés par le tracé de la pétrolière.

Le Devoir

ACTUALITÉS

Barack Obama de passage à Montréal

Barack Obama sera de passage à Montréal le 6 juin prochain pour prononcer un discours devant la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (CCMM). L'ancien président des États-Unis est invité dans la métropole dans le cadre de la série Leaders internationaux Bell de la CCMM. « Nous sommes heureux de recevoir une personne qui s'est consacrée à la promotion des droits [de la personne], aux accords de libre-échange, à la diplomatie et au développement économique », souligne, Michel Leblanc, président de la CCMM. Le lieu et le coût des billets seront annoncés jeudi midi. La capacité de la salle serait d'environ 6000 personnes, selon M. Leblanc. Il a aussi précisé qu'il y aura des catégories de billets, dont certains à 50\$, pour que l'événement reste « abordable et accessible ». Depuis 2009, la CCMM a réussi à attirer d'importantes personnalités politiques. Elle a notamment reçu l'ancienne secrétaire d'État américaine Hillary Clinton et l'ancien président français Nicolas Sarkozy.

Le Devoir

Gilles-Villeneuve: ouverture complète une partie de l'été?

La Société du parc Jean-Drapeau (SPJD) est prête à reculer sur une fermeture complète du circuit Gilles-Villeneuve en l'ouvrant sans restriction lorsqu'il n'y aura pas d'événements sur le site cet été. La SPJD a rencontré mercredi le comité consultatif, composé de fédérations sportives, pour tenter de trouver un terrain d'entente à la fermeture du circuit, occasionnée par le déménagement des spectacles entre autres du promoteur evenko. « Ils sont arrivés avec une offre d'ouvrir le circuit 41 jours sur les 80 qui devaient être fermés. La piste sera ouverte sans restriction d'horaire, pleine largeur et pleine longueur, sauf le secteur de l'épingle », a expliqué Vincent Courcy, instigateur du groupe « Unis contre la fermeture du circuit ». La direction du parc confirme avoir fait une proposition, mais soutient que celle-ci reste à être confirmée. « C'est une hypothèse qu'on analyse, mais on ne veut pas créer d'attentes », souligne Geneviève Boyer, responsable des communications à la SPJD. Le circuit sera ouvert comme d'habitude jusqu'au 15 mai puisque le spectacle aérien des Forces armées des 13 et 14 mai, qui entraînait la fermeture complète du parc Jean-Drapeau, a été annulé en raison de la présence des militaires auprès des sinistrés des inondations.

Le Devoir



OLIVIER ZUIDA LE DEVOIR

L'organisation policière montréalaise atteint ses objectifs communautaires, estime la chercheuse Véronique Laprise. Elle ne permettrait cependant pas de dépister les individus radicalisés.

La police de proximité serait moins efficace contre la radicalisation

LISA-MARIE GERVAIS

Très décentralisée en postes de quartier, axée sur les stratégies de proximité dans le but de créer des liens avec la communauté, la police montréalaise connaît de beaux succès. Mais dans un contexte de radicalisation, sa lutte pourrait s'avérer moins efficace avec une telle structure.

Dans le cadre de ses recherches exploratoires, Véronique Laprise, doctorante en études du religieux contemporain à l'Université de Sherbrooke, a comparé dans les grandes villes canadiennes les diverses stratégies des corps policiers qui doivent maintenant composer avec le phénomène montant de la radicalisation menant à la violence.

« En l'absence de perspectives communes en sécurité publique canadienne, les services policiers improvisent localement », a-t-elle observé.

Même si ces stratégies « maison » ne sont pas mauvaises en soi, elles constituent des obstacles lorsque surgit un cas réel d'individu qui se radicalise. « La lutte contre les extrémismes violents, c'est canadien. Il faut que l'enquêteur puisse sortir de son milieu et faire des liens avec d'autres corps policiers. Ce n'est pas le policier tout seul dans son poste de quartier qui va pouvoir le faire », soutient M^{me} Laprise, qui a agi comme officière des finances et conseillère-analyste en sécurité au sein des Forces armées canadiennes.

La diversité des stratégies peut compliquer la communication. « Regardons simplement la SPVM et la police de Longueuil: ils n'ont pas les mêmes postes de vis-à-vis qu'ils peuvent appeler. Ils n'ont peut-être même pas la même définition d'un individu qui se radicalise et la même vision de la prévention », explique-t-elle.

Cette différence s'accroît quand on compare les initiatives et les stratégies de lutte d'ici avec celles dans le reste du Canada. Et peut rendre moins efficace la lutte à l'échelle du pays, voire à l'échelle de la planète.

« Au Québec, c'est le Centre de prévention de la radicalisation [menant à la violence] qui gère les signalements. Ce n'est même pas la police », contrairement à ce qui se fait à Toronto.

« Il faut que l'enquêteur puisse sortir de son milieu et faire des liens avec d'autres corps policiers »

Véronique Laprise, doctorante à l'Université de Sherbrooke

Quelques incohérences

Au fil de ses recherches, la chercheuse a remarqué quelques incohérences dans la façon dont est organisé le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), très décentralisé et axé sur les relations avec la communauté pour prévenir et sensibiliser. « Mais est-ce que c'est suffisant pour lutter contre l'extrémisme violent? C'est clair que non », soutient la chercheuse.

L'une d'elles vient du fait que les corps de police éparpillés géographiquement sur leur territoire sont certes très au courant des particularités de leur milieu, mais ratent à l'occasion des comportements de radicalisation. « La radicalisation, ça se fait beaucoup dans le virtuel, sur Internet. Ça dépasse les frontières du quartier », rappelle M^{me} Laprise.

Autre incohérence: la police de proximité qui base son intervention sur le dialogue ne peut rien contre un individu ou un groupe radicalisé qui est justement en rupture avec son milieu.

« Si tu es un policier habitué à être dans une logique de négociation avec la communauté, comment vas-tu ouvrir le dialogue avec une partie qui est rigide et comprendre son fonctionnement interne? » demande la chercheuse. Elle propose l'introduction de chercheurs spécialistes du phénomène au sein du corps policier. Et encore beaucoup de recherche qu'elle se promet de mener.

Le Devoir

MALADIES MENTALES

La banque Signature commence à révéler ses secrets

PAULINE GRAVEL

La banque Signature, qui comprend des données médicales et psychosociales ainsi que du matériel biologique de personnes souffrant d'un problème de santé mentale, commence à porter ses fruits. Dans le cadre du congrès de l'Acfas qui se déroule à l'Université McGill, des chercheurs ont présenté les premiers résultats qu'ils ont obtenus à partir des données, uniques au monde, de cette banque.

Depuis novembre 2013, les personnes qui arrivent en crise à l'urgence psychiatrique de l'Institut universitaire en santé mentale de Montréal (IUSMM) sont invitées à donner un échantillon de leur sang, de leurs cheveux et de leur salive dans le but de recueillir des données génétiques, métaboliques, hormonales, toxicologiques et infectieuses sur elles, ainsi qu'à répondre à un questionnaire visant à obtenir des informations sur leur mode de vie, leur vie sociale et leur historique familial de trouble mental.

Le même type de données est à nouveau collecté au moment où les patients quittent l'hôpital et que leur état s'est stabilisé, à leur premier rendez-vous en clinique externe un mois plus tard ainsi qu'à la fin de leur traitement, soit un an après ce premier rendez-vous.

L'impact de l'environnement.

Dans le cadre d'une étude pilote, Isabelle Ouellet-Morin, du Département de criminologie de l'Université de Montréal, a montré que la fluctuation des symptômes psychotiques et dépressifs s'accompagne d'une variation de la méthylation de l'ADN du patient, laquelle ne transforme pas la composition des gènes, mais en modifie seulement le niveau d'expression.

Ces modifications qui surviennent sur l'épigénome, c'est-à-dire à la surface du génome, et que l'on appelle traces épigénétiques, émergent en réponse à l'environnement physique ou social, explique la chercheuse. « La schizophrénie, la dépression et le trouble bipolaire se caractérisent par une forte composante héréditaire. Mais on sait que l'environnement durant l'enfance participe également à l'apparition de ces maladies. »

À l'aide des données génétiques de 28 patients, M^{me} Ouellet-Morin et sa collègue Nadine Provençal, de l'Université Simon Fraser, ont comparé les traces épigénétiques présentes à des endroits précis du génome susceptibles d'être mé-

thylés et qui généralement présentaient également des variations constitutives de l'ADN au moment de l'hospitalisation à celles présentes à la sortie de l'hôpital alors que les symptômes se sont atténués ou du moins stabilisés.

« Les traces épigénétiques observées à la sortie de l'hôpital semblent persister même jusqu'à un mois plus tard, affirme M^{me} Ouellet-Morin. Quand on pourra associer clairement certaines traces épigénétiques à un état particulier des symptômes et du fonctionnement du patient, on comprendra mieux la mécanique de la maladie et on pourra aussi voir le rôle des molécules pharmacologiques dans cette association. »

Risque de maladies cardiaques et d'AVC.

Marjolaine Chicoine, du laboratoire du sommeil de l'hôpital Rivière-des-Prairies, a remarqué que 39% des patients schizophrènes admis à l'urgence présentaient les principaux signes physiologiques associés au syndrome métabolique, qui augmente le risque de maladies cardiaques et d'accident vasculaire cérébral.

Selon la chercheuse, cette importante incidence du syndrome métabolique chez les schizophrènes permet de supposer que cette maladie insidieuse pourrait être responsable, du moins en partie, de l'espérance de vie de 25 à 35 ans moins élevée des schizophrènes.

À partir des données de la banque Signature issues de 50 patients, le chercheur Edouard Kouassi, de l'IUSMM, a pu voir un lien entre la concentration des marqueurs inflammatoires, comme les cytokines, dans le sang des patients atteints de dépression majeure et l'occurrence d'idées, voire de pensées suicidaires.

« Nos résultats suggèrent que ces molécules pourraient servir de marqueurs du risque suicidaire chez les patients souffrant de trouble dépressif majeur », conclut le chercheur.

Steve Geoffroy, de l'École de psychoéducation de l'Université de Montréal, a pour sa part remarqué que les personnes qui étaient admises à l'urgence psychiatrique avaient très souvent présenté des comportements agités, agressifs et d'opposition durant l'enfance, l'adolescence et l'âge adulte. Il a également observé que ces comportements étaient plus fréquents chez les personnes qui avaient subi des abus durant leur enfance.

Le Devoir

Téléphone : 514 985-3322
Télécopieur : 514 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel : petitesannonces@ledevoir.com

160
APPARTEMENTS ET
LOGEMENTS À LOUER

DISCRIMINATION
INTERDITE

La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

PLATEAU 4 1/2 - RDC avec jardin. 1 ch. fermée, meublé ou non. LIBRE. 1 200 \$ 514-992-5843

Près U DE M - 6 1/2 libre
Terrasse, électros inclus.
Chauffé. Pers. tranqu. 1 600 \$.
Réf. & eng. crédit néc. Écrire à
berlingiasson@hotmail.com

ROSEMONT / PETITE-PATRIE
Petit 4 1/2 rue Bélanger. 2e. Idéal
personne seule. Non-fumeur.
Pas d'animaux. 514-259-8874

VIEUX-ROSEMONT - grand 6 1/2
Haut-duplex près Masson, 2 ch.
fermées, 1 salon double, SDB
rénoyé, pl. bois. A.C. JUILLET
1 250 \$ 514-725-3120

QUAND LA TOXICOMANIE
PREND TOUTE LA PLACE

165
PROPRIÉTÉS À LOUER

CHARLEVOIX : LE FLEUVE DANS VOTRE ASSIETTE



À LOUER AU MOIS

Maison sur la falaise de Pointe-au-Pic (La Malbaie). Tranquille. Entièrement meublé, 3 chambres, tout compris, câble, Wi-Fi. Vue panoramique sur le fleuve et les montagnes. Près de tous les services et attractions. Immense terrain. Non-fumeur. Pas d'animaux. Avril, mai, octobre et novembre 2017 : 2 000 \$ / mois. Septembre et décembre 2017 : 2 500 \$ / mois

438-491-2301
PRECOURT.GAGNE@GMAIL.COM

AVIS
À TOUS NOS
ANONCEURS

Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

LE DEVOIR ne sera pas responsable des erreurs répétées.

Merci de votre attention.

165
PROPRIÉTÉS À LOUER

CHARLEVOIX : LE FLEUVE DANS VOTRE ASSIETTE



À LOUER AU MOIS

Maison sur la falaise de Pointe-au-Pic (La Malbaie). Tranquille. Entièrement meublé, 3 chambres, tout compris, câble, Wi-Fi. Vue panoramique sur le fleuve et les montagnes. Près de tous les services et attractions. Immense terrain. Non-fumeur. Pas d'animaux. Avril, mai, octobre et novembre 2017 : 2 000 \$ / mois. Septembre et décembre 2017 : 2 500 \$ / mois

438-491-2301
PRECOURT.GAGNE@GMAIL.COM

Faites marcher
votre cerveau,
il a besoin
d'exercice!

Mettez votre cerveau au défi
Améliorez la santé de votre
cerveau durant toute votre vie et
aider à réduire votre risque d'être
atteint de la maladie d'Alzheimer
en mettant votre cerveau au défi
chaque jour - solutionnez des jeux
de lettres ou posez des gestes de
votre main moins dominant!

Faites le lien pour améliorer la
santé de votre cerveau.

Visitez le www.alzheimer.ca
ou communiquez avec votre société
Alzheimer régionale.

Société Alzheimer

164
CONDOMINIUMS À LOUER

AHUNTSIC
6 1/2 sur 2 étages avec garage.
Près Cégep André-Grasset et
Ahuntsic, près de tous les services.
JUILLET. 1 400 \$ 514 816-1487

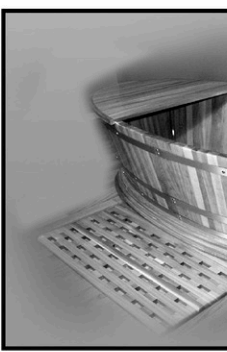
170
HORS FRONTIÈRES EUROPE
À LOUER

PROVENCE
Vallée du Rhône
Maison de village dans le
quartier médiéval de Nyons.
2 c.c. 2 s. de b. Toute équipée.
Terrasse ensoleillée. Internet.
www.bonnevisite.ca/nyons
mariehalarie@gmail.com
819-300-1330

Un don d'espoir
pour la vie

1-877-488-4222
www.Armeedusauit.ca

564
DÉCORATION INTÉRIEURE



176
CHALET À LOUER

CHARME ET VUE
IMPRENABLE!

Pour vos fêtes de famille ou
d'amis, louez cette magnifique
résidence de tourisme à
Trois-Pistoles. Vaste terrain
éloigné de la route 132 avec
vue magnifique sur le fleuve
et les îles. Ski à proximité.
Grande salle à manger. Très
bien équipée. 6 ch. avec SDB
privées. Jusqu'à 14 pers.
Min. 3 nuits.

819-771-9442
chaletsauquebec.com
FICHE 14098

564
DÉCORATION INTÉRIEURE

177
GÎTES, SÉJOURS
ET COUETTES / CAFÉ

GÎTE À VENDRE
Clé en main (B&B) - Ile Anticosti
Héline 579-488-0323

307
LIVRES ET DISQUES

Librairie Bonheur d'Occasion
achète à domicile livres de qualité
en tout genre. 514 914-2142
1317, ave du Mont-Royal Est

515
INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE

VOTRE ORDINATEUR BOGUE
OU RALENTIT ?
Mise à jour et réparation
P.C., Mac et portables.
10 ans d'exp. Service à domicile.
514 573-7039 Julien

564
DÉCORATION INTÉRIEURE

BAIN EN BOIS
100 % QUÉBEC
ARTECO INC

arteco.ca
438.397.1560
arteco.inc@gmail.com

PARCE QUE VOUS
ÊTES UNIQUE

Promotion
spéciale

Petites
annonces

Pour les annonces
textes de 5 lignes

et moins

7
jours de
parution

100 \$

OU

4
samedis
consécutifs

100 \$

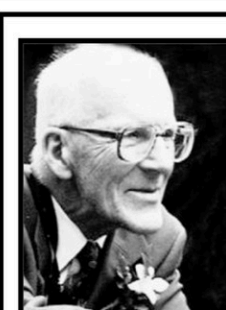
Pour information

Téléphone :
514 985-3322

Courriel :
petitesannonces
@ledevoir.com

LE DEVOIR

AVIS DE DÉCÈS



Jean Panneton
1919 - 2017

À Montréal le 20 avril 2017, à l'âge de 97 ans, est décédé le notaire Jean Panneton. Il rejoint ainsi dans l'éternité son épouse madame Suzanne Telmosse, décédée le 9 janvier 2013, à l'âge de 89 ans. Tous deux ont résidé à Sherbrooke, jusqu'en 1998. Il laisse dans le deuil ses enfants: Louis, Hélène (Jean Fréchette), Marthe (Guy Maguire), Isabelle, Marie, François (Stéphane Villeneuve), Denise; ses cinq petits-enfants et ses six arrière-petits-enfants; son frère André (feu Monique Fabien); neveux et nièces, parents et amis. Enfin, il était le frère de feu Marthe Trudeau. La famille vous accueillera à la :

Résidence funéraire Steve L. Elkas Inc.
4230, rue Bertrand-Fabi, Sherbrooke QC J1N 1X6
le jeudi 11 mai de 14h à 16h et de 19h à 21h et le
vendredi 12 mai de 9h à 10h30, suivi du service religieux
à 11h, en l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours,
905, rue de l'Ontario, et de là au cimetière St-Michel de
Sherbrooke.
En guise de sympathie, des dons à Caritas Estrie
seraient appréciés.

Pour une publication section décès dans LE DEVOIR
Par téléphone, télécopieur ou par courriel
Dimanche à vendredi: 10h à 12h et de 13h à 17h00 heure de tombées 1915
Samedi à la clientèle: fermé le dimanche Samedi: fermé
Le Mémoriel
1855, rue Du Havre, Montréal, Qc. H2K 2X4
Télé: 514 525-1149
Téléc: 514 525-7999
memoriel@lememoriel.com

Le mémoriel

ACTUALITÉS

TRAVAUX DE VOIRIE

Montréal refuse un contrat à un entrepreneur critiqué

JEANNE CORRIVEAU

Montréal a refusé d'accorder un contrat de travaux de voirie à une entreprise qui a remporté un appel d'offres, mais qui, juge-t-elle, a fourni un travail insatisfaisant l'an dernier. Le contrat de plus de 6 millions a donc été octroyé au deuxième plus bas soumissionnaire.

En avril dernier, Montréal avait placé le Groupe TNT sur sa liste des fournisseurs au rendement insatisfaisant. Cette décision faisait suite à une évaluation négative de deux contrats effectués en 2016.

Même si les critiques portaient sur le non-respect des échéanciers et non sur la qualité du travail, la Ville a décidé de ne pas lui accorder le contrat de 6,1 millions. «Il faut être cohérent. [Quand] le travail n'est pas satisfaisant, on n'est pas pour, quelques semaines après, redonner un contrat», a commenté le maire Denis Coderre mercredi.

C'est donc le deuxième plus bas soumissionnaire, Eurovia Québec Construction Inc., qui a décroché le contrat, dont la valeur totalisera 6,3 millions.

Le président de TNT, Stéphane Gauthier, s'est dit «perplexe» quant à la décision de la Ville. Celle-ci n'a pas écouté l'avis de son Service des infrastructures qui recommandait «sans équivoque l'octroi de ce contrat au Groupe TNT», a souligné M. Gauthier dans un courriel. «Cet important contrat ne sera donc pas accordé au plus bas soumissionnaire ni à un citoyen corporatif de la Ville de Montréal à propriété québécoise.»

Un déneigement laborieux

Le comité exécutif a aussi entériné la résiliation de deux contrats de déneigement accordés à Pavages D'Amour, une entreprise vivement critiquée pour le travail effectué l'hiver dernier dans l'arrondissement du Sud-Ouest. Cette entreprise avait notamment fait parler d'elle quand un citoyen avait filmé une chenillette s'acharnant sur un poteau auquel était attaché un vélo.

La Ville reproche à l'entreprise de ne pas avoir respecté le nombre minimal d'appareils de déneigement et d'avoir endommagé du mobilier urbain: bancs, bornes d'incendie, poubelles, poteaux de signalisation et arbres. Elle lui a imposé des pénalités totalisant 230 000\$.

La Ville estime que l'entreprise n'a pas réussi à apporter les corrections réclamées. Les deux contrats, qui devaient prendre fin en 2019, ont donc été résiliés.

Le Devoir

«[Quand] le travail n'est pas satisfaisant, on n'est pas pour [...] redonner un contrat»

Denis Coderre, maire de Montréal

Langues officielles: nomination de Madeleine Meilleur

Le premier ministre Justin Trudeau s'apprête à nommer l'ex-ministre ontarienne Madeleine Meilleur au poste de commissaire aux langues officielles. M^{me} Meilleur a annoncé son retrait de la vie politique en juin dernier après treize ans passés à siéger comme députée d'Ottawa-Vanier pour le gouvernement ontarien. La libérale a oc-



La première ministre Christy Clark s'est adressée aux médias mercredi matin, au lendemain d'une élection chaudement disputée.

JONATHAN HAYWARD LA PRESSE CANADIENNE

ÉLECTIONS EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

La province dans l'incertitude pendant des semaines

MARIE VASTEL

Correspondante parlementaire à Ottawa

Pour une fois, les sondages ne s'étaient pas trompés. L'élection en Colombie-Britannique s'est soldée par un résultat archi-serré dans la nuit de mardi, qui laissera la province dans l'incertitude encore quelques semaines alors que les chefs de partis refusent de concéder la victoire en attendant le décompte final.

Une volatilité certes rare, mais pas inédite, rappelle Bob Rae, qui avait inversé le gouvernement ontarien à la suite d'une élection semblable en 1985.

Les réactions étaient unanimes, sur la côte ouest, mercredi. Trop tôt pour dire qui a réellement gagné.

Les libéraux de la première ministre sortante, Christy Clark, ont conservé 43 sièges, le NPD en a gagné 41 tandis que le Parti vert a hérité de la balance du pouvoir en faisant élire 3 députés. Il faut 44 élus pour détenir une majorité à l'Assemblée législative de la province, qui en compte 87.

Or, les résultats risquent d'être recomptés dans au moins quatre circonscriptions où la marge de victoire était de 560 voix, 170 voix, 120 voix et même seulement 9 voix dans Courtenay-Comox.

Autre particularité, la province doit encore comptabiliser les milliers de bulletins d'électeurs qui ont voté par la poste ou dans une circonscription autre que la leur. Les bulletins seront dépouillés entre les 22 et 24 mai. En 2013, Elections BC a rapporté que 177 000 personnes avaient voté ainsi, en hausse par rapport à 102 000 en 2009. L'agence provinciale s'attend encore cette année à ce que 6 % à 10 % des électeurs aient choisi de voter de cette façon.

En attente

Le chef du NPD britannico-colombien, John Horgan, a

3

Le Parti vert a hérité de la balance du pouvoir avec l'élection de trois députés. Le Parti libéral a conservé 43 sièges, alors que le NPD en a obtenu 41.

donc refusé de concéder la victoire mercredi. «La partie n'est pas finie. [...] Je vais attendre de voir le résultat final», a-t-il insisté, en notant que «la majorité des députés élus [mardi] soir ne sont pas des libéraux».

Christy Clark a de son côté argué que le Parti libéral comptait davantage de sièges et de votes populaires que le NPD ou le Parti vert pris séparément (40,8 % des votes pour les libéraux contre 39,9 % pour le NPD et 16,8 % pour les verts).

En attendant de voir «ce que sont réellement les résultats de l'élection», la première ministre a promis de collaborer avec les partis qui partageront ses idées «[qu'elle] je dirige un gouvernement majoritaire ou minoritaire».

Le sort de son gouvernement pourrait cependant être entre les mains du chef du Parti vert, Andrew Weaver, qui est resté coi. Choisira-t-il d'aider les libéraux ou de les renverser avec le NPD?

«Il est prématuré d'exclure quoi que ce soit à ce moment-ci», a affirmé M. Weaver, qui compte rencontrer ses deux homologues et discuter de sa plateforme et des priorités des verts afin de voir lequel des deux sera prêt à collaborer.

D'ici à ce que les décomptes finaux soient connus, dans deux semaines, la première ministre Clark conservera le pouvoir comme la lieutenant-gouverneure de la province Judith Guichon, le lui a demandé mercredi.

Patience, dit Bob Rae

«Mon conseil, ce serait de ne pas spéculer», a lancé d'entrée de jeu Bob Rae, en entretien avec *Le Devoir*. «C'est une erreur d'affirmer simplement qu'un tel ou une telle a gagné un gouvernement minoritaire. C'est la législature qui décide à la fin qui pourra former un gouvernement stable.»

L'ancien politicien peut bien se prononcer, lui qui a vécu une élection semblable à celle que vient de vivre la Colombie-Britannique.

Bob Rae était chef du NPD ontarien en 1985, lorsque les progressistes-conservateurs n'ont décroché qu'un gouvernement minoritaire avec une majorité de seulement quatre sièges. M. Rae a rapidement négocié avec les libéraux de David Peterson pour convenir d'une alliance informelle, en vertu de laquelle les deux partis ont renversé les progressistes-conservateurs de Mike Miller six semaines après le scrutin. Les néodémocrates ont accepté d'appuyer les libéraux pendant deux ans, le Parti libéral a consenti à mettre en œuvre certaines politiques du NPD.

Vingt ans plus tard, Bob Rae prévient qu'il est «impossible de prédire ce que fera le Parti vert en Colombie-Britannique. «On est dans les premières heures.»

Ottawa reste prudent

Les libéraux fédéraux ont d'ailleurs usé de prudence, en évitant de commenter l'issue encore incertaine de cette élection.

Le gouvernement de Justin Trudeau pourrait perdre un important allié si Christy Clark perdait le pouvoir. Tant le NPD que le Parti vert s'opposent au projet d'oléoduc Kinder Morgan, approuvé par le fédéral l'automne dernier et qui avait permis à Justin Trudeau de marteler que son gouvernement savait équilibrer l'économie et la protection de l'environnement avec sa taxe carbone.

Le Devoir

LOI SUR LA CITOYENNETÉ

Une juge invalide des dispositions adoptées par Harper

COLIN PERKEL

à Toronto

Rtirer aux nouveaux Canadiens leur citoyenneté sans leur donner une occasion valable de s'expliquer constitue une violation de leurs droits, a déterminé mercredi une juge de la Cour fédérale.

Dans une décision clé, la juge Jocelyne Gagné a invalidé des dispositions de la Loi sur la citoyenneté promulguée par le précédent gouvernement conservateur de Stephen Harper, disant qu'elles étaient en contradiction avec les principes de justice fondamentale.

La décision porte sur huit dossiers qui contestent la constitutionnalité des changements apportés en mai 2015. Ces modifications empêchent les gens d'aller devant les tribunaux pour contester la perte de leur citoyenneté canadienne, les laissant dans certains cas apatrides, en raison de mensonges

allégués sur leur demande de résidence ou de citoyenneté.

Les changements font aussi en sorte que ces personnes ne peuvent pas faire de nouvelle demande de citoyenneté avant dix ans.

La juge Gagné a affirmé que l'équité procédurale était d'autant plus cruciale qu'il n'y avait pas de droit d'appel de la décision ministérielle de révocation de la citoyenneté. Selon elle, les requérants devraient avoir droit à une audience en cour ou devant un tribunal administratif en ayant connaissance de la preuve contre eux et en ayant une véritable occasion de se défendre. «Rien de cela n'est garanti en vertu de la Loi sur la citoyenneté modifiée», a-t-elle souligné.

Le Sénat a déjà adopté des changements à un projet de loi du gouvernement qui se conformeraient à la décision de la juge

La Presse canadienne

ÉDUCATION

La CSDM réinvestit dans les services aux élèves

JESSICA NADEAU

Après des années de compressions, la Commission scolaire de Montréal (CSDM) ramène près de 200 postes dans ses écoles. Et ce sont les services directs aux élèves qui sont les grands gagnants, avec l'ajout d'une soixantaine de professionnels.

Les élèves de la CSDM bénéficieront des services de 21 orthophonistes et 27 psychopédagogues supplémentaires, pour un total de 64 professionnels additionnels. C'est une augmentation de plus de 10 % des effectifs. L'an dernier, on avait dû supprimer quelque 70 postes de professionnels.

«C'est un plan d'effectifs qui est très au-delà de ce qu'on espérait», affirme le président du syndicat des professionnels du milieu de l'éducation de Montréal, Michel Mayrand, qui se disait «très joyeux et guilleret» au conseil des commissaires mercredi soir.

Selon les calculs du syndicat, le nombre de professionnels n'est pas revenu au niveau de 2009, mais, en décortiquant les chiffres par corps d'emploi, il voit des avancées notables. «Globalement, c'est très encourageant, on offre plus de services professionnels directs à l'élève qu'on ne l'a jamais fait auparavant.»

Les psychologues, conseillers

en orientation et animateurs de vie spirituelle et d'engagement communautaire restent toutefois sur leur faim.

Quelque 120 postes sont ajoutés en soutien technique — concierges, ouvriers, personnel de cafétéria —, ce qui représente une augmentation de 5 % par rapport à l'an dernier. Enfin, la CSDM rajoute cinq postes de cadres.

Trois commissaires indépendants ont voté contre l'adoption du plan d'effectifs, affirmant qu'il était impossible de parler de réinvestissement. «Depuis 2010, nous avons 4500 élèves de plus à la CSDM, note le commissaire Jean-François Gosselin. Nous ajoutons 200 postes. Nous serions tentés de nous réjouir, mais c'est 200 postes sur 400 postes perdus depuis 2010. Dans ce contexte, est-ce que nous répondons bien aux besoins des élèves? La réponse, c'est non.»

La présidente de la CSDM, Catherine Harel Bourdon, a elle-même reconnu que «cette augmentation [du personnel dans les écoles] ne compense pas le recul des dernières années». Les commissaires ont donné à la présidente «le mandat de signifier au ministre de l'Éducation la nécessité d'accroître les ressources offertes au réseau de l'éducation, notamment à la CSDM».

Le Devoir

Sudoku

par Fabien Savary

				3	7			
8								4
	2	4		1				6
				3	7		1	
			7			5		
	6						2	4
	3				6			8
	1							2
				8	3			5

Niveau de difficulté : DIFFICILE

3599

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier numéro

1	9	8	4	5	6	3	7	2
7	2	5	3	9	1	4	6	8
4	6	3	2	8	7	1	9	5
3	4	2	7	6	5	9	8	1
5	8	6	1	2	9	7	4	3
9	7	1	8	3	4	5	2	6
8	5	9	6	7	3	2	1	4
6	3	4	9	1	2	8	5	7
2	1	7	5	4	8	6	3	9

3598

SUDOKU : le logiciel

10 000 sudokus inédits de 4 niveaux de difficulté par notre expert Fabien Savary
En exclusivité sur le site des Mordus
www.les-mordus.com

Langues officielles: nomination de Madeleine Meilleur

Le premier ministre Justin Trudeau s'apprête à nommer l'ex-ministre ontarienne Madeleine Meilleur au poste de commissaire aux langues officielles. M^{me} Meilleur a annoncé son retrait de la vie politique en juin dernier après treize ans passés à siéger comme députée d'Ottawa-Vanier pour le gouvernement ontarien. La libérale a oc-

cupé plusieurs postes au sein du gouvernement de Kathleen Wynne, dont celui de ministre déléguée aux Affaires francophones, de ministre de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels et celui de procureure générale. Elle est également connue pour avoir participé à la lutte pour sauver l'hôpital Montfort à Ottawa à la fin des années 1990. Le mandat du commissaire aux langues officielles dure sept ans. Son rôle est de veiller à l'application de la loi en cette matière.

La Presse canadienne

Congédié?

Voyez

François Gendron

avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514-845-5545

ÉDITORIAL

DONALD TRUMP ET LE FBI

Abus de pouvoir

Galvaudage du système de justice américain, atteinte sans précédent aux institutions démocratiques, abus de pouvoir... La tempête que Donald Trump déclenche avec le congédiement du directeur du FBI, James Comey, est grave, « nixonienne ». Et le résultat, sous le signe d'un dangereux dérapage autoritaire, d'une maladresse politique consommée où M. Trump se trouve en fait à creuser contre lui les soupçons de collusion électorale avec la Russie.

In'est pas sans ironie que l'homme que M. Trump vient de chasser de la direction du FBI est tout à la fois celui qui l'aura aidé à devenir président des États-Unis en même temps que celui qui menaçait potentiellement l'avenir de sa présidence. Dixit des propos lus mardi matin dans le *New York Times* dans la foulée du congédiement de James Comey sous un prétexte présidentiel remarquablement mensonger — à savoir qu'il avait été mis à la porte par la Maison-Blanche pour sa mauvaise gestion de l'enquête sur l'usage d'un serveur privé de courriels par Hillary Clinton lorsqu'elle était secrétaire d'État.

Ce prétexte tient du détournement de vérité le plus grossier. Et M. Trump se couvre de ridicule pour avoir pensé même un instant être en mesure de faire avaler cette couleuvre aux Américains — hors les commentateurs de Fox News et ses partisans les plus aveuglés. Car il est limpide que M. Comey a été congédié parce qu'il faisait activement enquête sur l'ingérence de la Russie dans la dernière campagne présidentielle américaine et les soupçons de collusion entre les autorités russes et l'équipe électorale de M. Trump, sinon M. Trump lui-même, aux fins de nuire à la candidate démocrate.

Avec le résultat que la décision de remercier M. Comey se trouve en fait à accuser M. Trump d'avoir quelque chose à cacher. On soupçonnait déjà le président de ne pas être le plus fin des politiciens. On savait aussi que, pour la façon dont il est intervenu deux fois plutôt qu'une sur la scène publique pendant la campagne pour commenter l'enquête sur les courriels de M^{me} Clinton, M. Comey avait pour sa part manqué de jugement. Reste que le candidat Trump aura trouvé le directeur du FBI bien utile à sa cause électorale lorsqu'à 11 jours de l'élection présidentielle, le 28 octobre dernier, M. Comey annonçait qu'il rouvrirait le dossier Clinton. Beaucoup de démocrates pensent avec raison que cette sortie, si près du jour du scrutin, aura décrédibilisé juste ce qu'il faut M^{me} Clinton pour permettre à M. Trump de l'emporter.

Ce congédiement semble d'autant plus intéressé politiquement qu'il a été recommandé au président par le procureur général Jeff Sessions, qui a lui-même dû se recuser en mars de l'enquête sur l'ingérence russe après qu'on eut appris qu'il avait caché pendant ses auditions de confirmation avoir rencontré deux fois pendant la campagne l'ambassadeur russe aux États-Unis... Ce qui donne l'impression chaque jour plus tenace qu'il existe au sommet du pouvoir le projet calculé d'empêcher que la lumière soit faite.

Le congédiement n'étouffera pas pour autant le débat. Il risque au contraire de lui faire prendre de l'ampleur. L'homme lige que M. Trump placera à la tête du FBI va sûrement enfler la polémique. Les appels à la nomination d'un procureur indépendant se multiplieront. L'enquête sénatoriale va suivre son cours — à la condition, en effet, que les républicains prennent leurs responsabilités.

Une crise aux dimensions du Watergate? Une crise « nixonienne », en tout cas, pour le parallèle qu'elle évoque avec le congédiement, en octobre 1973, du procureur spécial Archibald Cox par Richard Nixon. Peut-être plus profonde encore, vu le mépris hallucinant affiché par M. Trump pour la norme démocratique et tous ceux qui osent lui barrer le chemin.

Quand ça compte, c'est Toronto

Comme si c'était nécessaire, le gouvernement Trudeau a renforcé l'hégémonie financière de Toronto en choisissant la Ville Reine plutôt que Montréal comme siège de la Banque de l'infrastructure du Canada (BIC). Aux côtés d'investisseurs privés et institutionnels, l'organisation chapeautera des projets de quelque 200 milliards au cours des dix prochaines années.

On peut comprendre la frustration du président de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, Michel Leblanc, qui, avec toute la communauté d'affaires montrealaise, avait mené bataille pour obtenir que la BIC, dont le capital de départ est de 35 milliards, s'établisse à Montréal. Après tout, la métropole québécoise, avec ses grandes firmes d'ingénierie comme Lavalin ainsi que la Caisse de dépôt et placement du Québec, abrite une expertise enviable dans la réalisation de grands projets d'infrastructures.

Qui plus est, le modèle sur lequel s'appuie Ottawa pour créer la BIC vient de Michael Sabia et de la Caisse, l'institution étant notamment engagée dans le projet du Réseau électrique métropolitain (REM) et dans la Canada Line du SkyTrain qui roule déjà à Vancouver.

Michel Leblanc a déploré que les ministres québécois du cabinet Trudeau ne fassent pas le poids quand « vient le temps de défendre les dossiers économiques stratégiques pour Montréal ». Il a parfaitement raison. Ils ont devant eux le ministre des Finances, Bill Morneau, député de Toronto-Centre.

Pour justifier la décision, on a fait valoir que les grandes banques canadiennes conduisent leurs affaires de Toronto, tout en signalant la présence dans la métropole ontarienne de grands investisseurs du secteur privé. Si on suit le raisonnement d'Ottawa, comme Toronto est un pôle financier plus important que Montréal, tout nouveau développement d'importance en ce domaine doit revenir à la Ville Reine. Comme si l'activité financière à Montréal ne comptait plus.

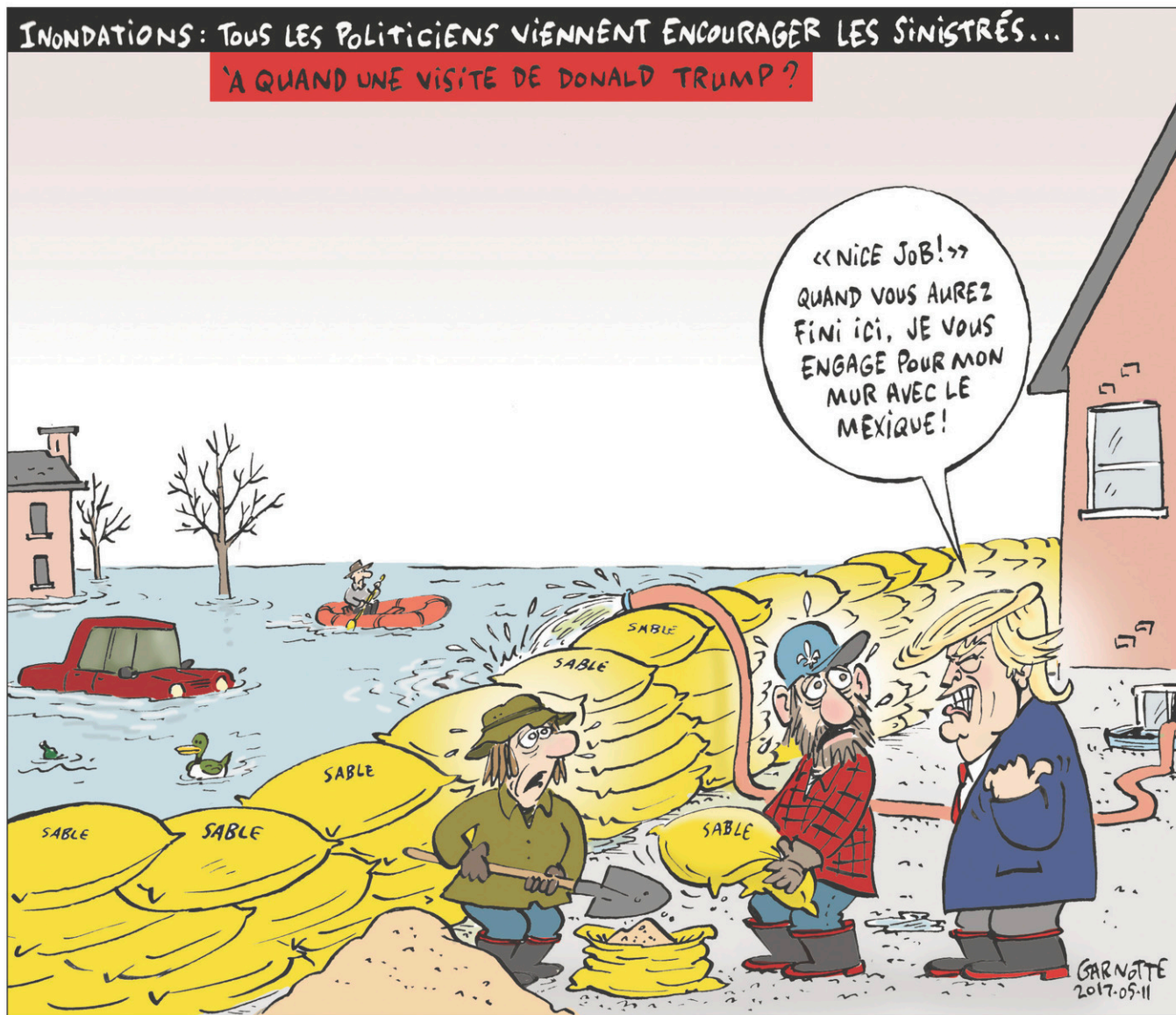
Pour la ministre du Patrimoine, Mélanie Joly, l'important, c'est d'obtenir l'argent de la BIC. C'est comme dire que l'expertise et l'activité économique n'importent pas puisque le Québec encaisse l'argent de la péréquation.

Et puis, Ottawa, supposément pour dorer la pilule, a annoncé la création à Montréal de l'Institut de financement du développement du Canada, doté de 300 millions, pour financer des projets dans des pays en développement. Il paraît que Montréal détient une expertise en la matière. L'image est saisissante: les infrastructures du pays élaborées à Toronto et celles des pays du tiers monde réservées à Montréal.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BRIAN MYLES
 Rédactrice en chef LUCE JULIEN
 Vice-présidente du développement CHRISTIANNE BENJAMIN
 Vice-président des ventes publicitaires MARK DROUIN
 Directeur des finances STÉPHANE ROGER
 Directrice de l'information MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
 Directeur de l'information numérique FLORENT DAUDENS
 Adjointes PAUL CAUCHON, LOUIS GAGNÉ, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, DOMINIQUE RENY, LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY
 Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
 Directeur de la production CHRISTIAN GOULET



L E T T R E S

Une bouffée d'air frais

J'étais très récemment en France. Diable que j'ai trouvé les Français moroses et découragés! Et que de jeunes Français rencontrés souhaitent immigrer au Québec! Pour eux, leur pays n'a pas d'avenir. Il est bien vrai qu'il y a beaucoup de monde en France, avec un chômage endémique et une bureaucratie pas mal plus compliquée que la nôtre.

L'élection du jeune président Macron amènera une bouffée d'air frais dans un pays qui en a grandement besoin. Il importe au plus haut point que celui-ci redonne confiance aux Français. S'il y réussit, ce sera un grand pas dans la bonne voie. Et les réformes toujours reportées, mais nécessaires, devraient suivre. Oui! La France doit absolument sortir de sa morosité! Elle mérite mieux que ce qu'elle est maintenant. Elle demeure un pays si beau. Mais je crois que pour un certain temps encore,

bien des jeunes Français lorgneront la terre des cousins d'Amérique. Ce qui devrait être un plus pour le Québec!

Michel Lebel
 Entrelacs, le 10 mai 2017

Solidarité!

J'ai été touché de près par le même drame que vivent des centaines de sinistrés en ce moment dans la foulée des inondations du Québec. Le déluge du Saguenay de 1996 fut une grande épreuve pour bon nombre de mes concitoyens.

On n'a pas idée de la détresse que peuvent vivre des gens qui voient leurs maisons être complètement inondées par la crue des eaux et qui doivent finalement évacuer les lieux. Bien que les médias nous offrent des images quotidiennes de la situation des sinistrés, il faut être présent sur place près d'eux pour constater toute la mesure du drame humain qui se joue.

Mais c'est surtout quand on vit soi-même ce drame qu'on constate que les mots « entraide » et « solidarité » n'ont pas de prix. Que sans le secours de ses semblables, il serait impensable de se sortir du chaos personnel dans lequel on est plongé.

Je voudrais donc ici rendre hommage à tous ceux qui répondent présent auprès des sinistrés des inondations du Québec. Tous ceux qui apportent leur aide et leur soutien. Ce sont eux qui permettent d'améliorer les choses. Pour avoir vécu le déluge du Saguenay, je sais de quoi il en retourne. Je garde en mémoire vive, 20 ans plus tard, des visages si chers, des mots de réconfort, des mains tendues et tous les gestes de soutiens posés.

Je souhaite aux sinistrés actuels le même élan de solidarité que nous avons connu en 1996.

Yvan Giguère
 Saguenay, le 10 mai 2017

L I B R E O P I N I O N

SANTÉ MENTALE ET NÉOLIBÉRALISME

Un équilibre entre adaptation individuelle et responsabilité collective

DIANE VINET

Directrice générale de l'ACSM
 - Division du Québec et Filiale de Montréal

GENEVIÈVE FECTEAU

Directrice de la Division du Québec
 de l'ACSM

MATHIEU PIGEON

Conseiller aux communications de l'ACSM
 (Association canadienne pour la santé mentale)

Tous les membres de notre société sont confrontés aux exigences du « modèle néolibéral ». Si certains font l'apologie de ce modèle, nous considérons plutôt, à l'instar des auteurs de l'article *Une bonne santé mentale pour satisfaire aux normes de la société?* (*Le Devoir*, 6 mai 2017), qu'il est sain et même essentiel de s'interroger sur les normes sociales qu'il a engendrées. En effet, qui peut aujourd'hui nier l'existence — et l'omniprésence — des injonctions à la performance, à l'adaptation, à l'autonomie et à la responsabilité individuelle au sein de notre société?

La critique du modèle néolibéral nous apparaît effectivement incontournable lorsqu'il est question du bien-être individuel et collectif. Nous souhaitons toutefois rappeler que pour avoir accès à ce bien-être, la personne est confrontée à un certain nombre d'exigences auxquelles elle doit répondre minimalement pour assurer un équilibre dans sa vie quotidienne: par exemple, avoir accès à un revenu décent, un logement adéquat, un réseau social, etc. Pour le dire autrement, un minimum

d'adaptation sociale est nécessaire pour ne pas vivre constamment sous pression ou dans l'urgence, et c'est ce minimum qui procure les conditions de base pour maintenir et améliorer sa santé mentale.

Si la mise en lumière des effets pervers du néolibéralisme appelle à un engagement collectif pour réduire les inégalités sociales, nous croyons qu'il est aussi primordial de reconnaître la souffrance individuelle éprouvée par nombre de personnes, et de faire en sorte qu'elles puissent trouver l'aide dont elles ont besoin. La réalité des personnes qui souffrent est bien loin des considérations liées au néolibéralisme. Elles doivent savoir qu'elles peuvent

La réalité des personnes qui souffrent est bien loin des considérations liées au néolibéralisme

compter sur la présence de professionnels de qualité, offrant une pluralité de services (réseaux communautaire et institutionnel) et de solutions.

À ce titre, nous souhaitons nuancer les propos des auteurs, qui associent la prévention en santé mentale à la « normalisation » des comportements individuels dans une perspective d'adaptation. Rappelons qu'une approche de prévention aura toujours pour objectif de réduire l'incidence des facteurs de risque, sur le plan individuel (ex.: mauvaises habitudes de vie) comme sur le plan collectif (ex.: pauvreté, discrimination, sous-scolarisation, pollution, etc.). Et pour que la prévention soit réellement efficace, il faut entretenir l'espoir. Il faut encourager

les gens à demander de l'aide dès qu'ils en sentent le besoin.

Des citoyens adaptés

Voilà pourquoi nous trouvons risqué d'avancer l'hypothèse que l'aspiration à une « bonne » santé mentale puisse constituer une mesure de la soumission au modèle néolibéral. Le bien-être ne rime pas nécessairement avec une adaptation aveugle aux normes sociales contemporaines. Inversement, les difficultés d'adaptation ou la marginalité sociale n'indiquent pas forcément la présence d'un problème de santé mentale.

Pour que la santé mentale devienne une priorité et une responsabilité collectives, il faut impliquer toute la communauté et faire

la promotion de l'engagement citoyen. Et pour s'engager, le citoyen doit pouvoir compter sur un minimum d'équilibre et de ressources dans sa vie, des ressources qui s'acquiert difficilement sans adaptation sociale. En ce sens, nous devons encourager les actions de promotion et de prévention en santé mentale, qui sont axées à la fois sur la consolidation des compétences individuelles ainsi que sur les environnements et les ressources collectives qui y sont favorables.

Nous invitons toute la population à s'engager dans cette voie, à parler de santé mentale dans son entourage, à encourager l'appel à l'aide et à appuyer les démarches des nombreuses organisations, comme la nôtre, qui œuvrent déjà à la promotion et la prévention. Plus nous serons engagés collectivement, mieux se portera la santé mentale de notre société.

IDÉES

Un système d'éducation qui fait mal aux arts

CATHERINE AYOTTE, MARTINE BOLDUC, HARMONIE FORTIN-LÉVEILLÉ, MANON GAGNÉ, CATHERINE GARTSHORE, DOMINIQUE LACHANCE, MARIÈVE LAUZON, AMÉLIE MARTEL, DOMINIC PAPIN, CÉDRIC PATTERSON, ISABELLE VEILLEUX

Enseignants spécialistes d'une ou l'autre des quatre disciplines artistiques, provenant de plusieurs commissions scolaires du Québec

A

lors que l'OCDE reconnaît la créativité comme l'une des compétences à développer pour faire face aux enjeux complexes du XXI^e siècle, il est surprenant de constater que la pratique des arts à l'école ne cesse d'être malmenée.

Les arts font partie des cinq domaines du Programme de formation de l'école québécoise (PFEQ). Selon la Loi sur l'instruction publique, toutes les écoles publiques et privées du Québec doivent enseigner le PFEQ. Le temps d'enseignement alloué pour chacune de ces matières est déterminé par le Régime pédagogique. C'est principalement à cette adresse que loge un éventail de possibilités légales qui conduisent parfois à une dérive qui vient affecter la qualité de l'enseignement artistique. Alors qu'en toute légalité, on aménage les horaires pour faire bouger encore plus les élèves, on puise allégrement dans le temps et les ressources consacrées à l'éducation artistique. Ce que les élèves acquièrent en santé physique, ils

le perdent en bagage artistique et culturel. Ce choix cornélien ne devrait pas être lorsqu'il est question du développement global de l'élève, car il faut viser un équilibre.

Au primaire, on prévoit à « titre indicatif » deux blocs de temps. Un bloc de « temps réparti » (que personne n'ose toucher) pour le français, les mathématiques et l'éducation physique. Un deuxième bloc de temps « non réparti », qui comprend le cours Éthique et culture religieuse, l'enseignement des quatre arts et l'anglais langue seconde. Pour les élèves de la 3^e à la 6^e année, s'ajoutent aussi à ce bloc les cours d'univers social et de science et technologie. Là où le bât blesse, c'est qu'en plus de catégoriser les matières par blocs, le Régime pédagogique demande aux établissements de choisir deux disciplines artistiques parmi les quatre, sans donner de règles précises. Ce choix laissé aux équipes-écoles revient chaque printemps. La voix du spécialiste, qui est le seul de sa matière dans l'école, ne fait pas le poids dans un vote démocratique.

Des élèves analphabètes artistiques

En plus de ne pas être dans le bloc de temps réparti, les quatre disciplines artistiques se retrouvent en perpétuelle compétition. De leur côté, les enfants sont ballottés d'art en art, de prof en prof, parfois avec des spécialistes ou des titulaires de classe. Résultat, il arrive que les élèves n'atteignent pas le niveau ciblé par la Progression des apprentissages. Ils arrivent au secondaire comme des analphabètes artistiques, avec un bagage tellement mince que les enseignants doivent souvent repartir à zéro avec leurs groupes.



ISTOCK

Les enfants sont ballottés d'art en art, de prof en prof, parfois avec des spécialistes ou des titulaires de classe.

Les Québécois sont friands de concerts, d'arts visuels, de théâtre et de danse. Ils font aveuglément confiance au système pour ce qui est de l'enseignement de ces matières à l'école, mais aussi surprenant que cela puisse paraître, personne ne s'est insurgé lorsque les cours d'art du régulier au secondaire sont passés de 100 heures à 50 heures au deuxième cycle. La réussite est tellement axée sur les cours de français et de mathématique qu'on a fait peu de cas des coupes en art, malgré les nombreuses recherches qui prouvent qu'un enseignement des arts de qualité a un impact très positif sur les résultats scolaires.

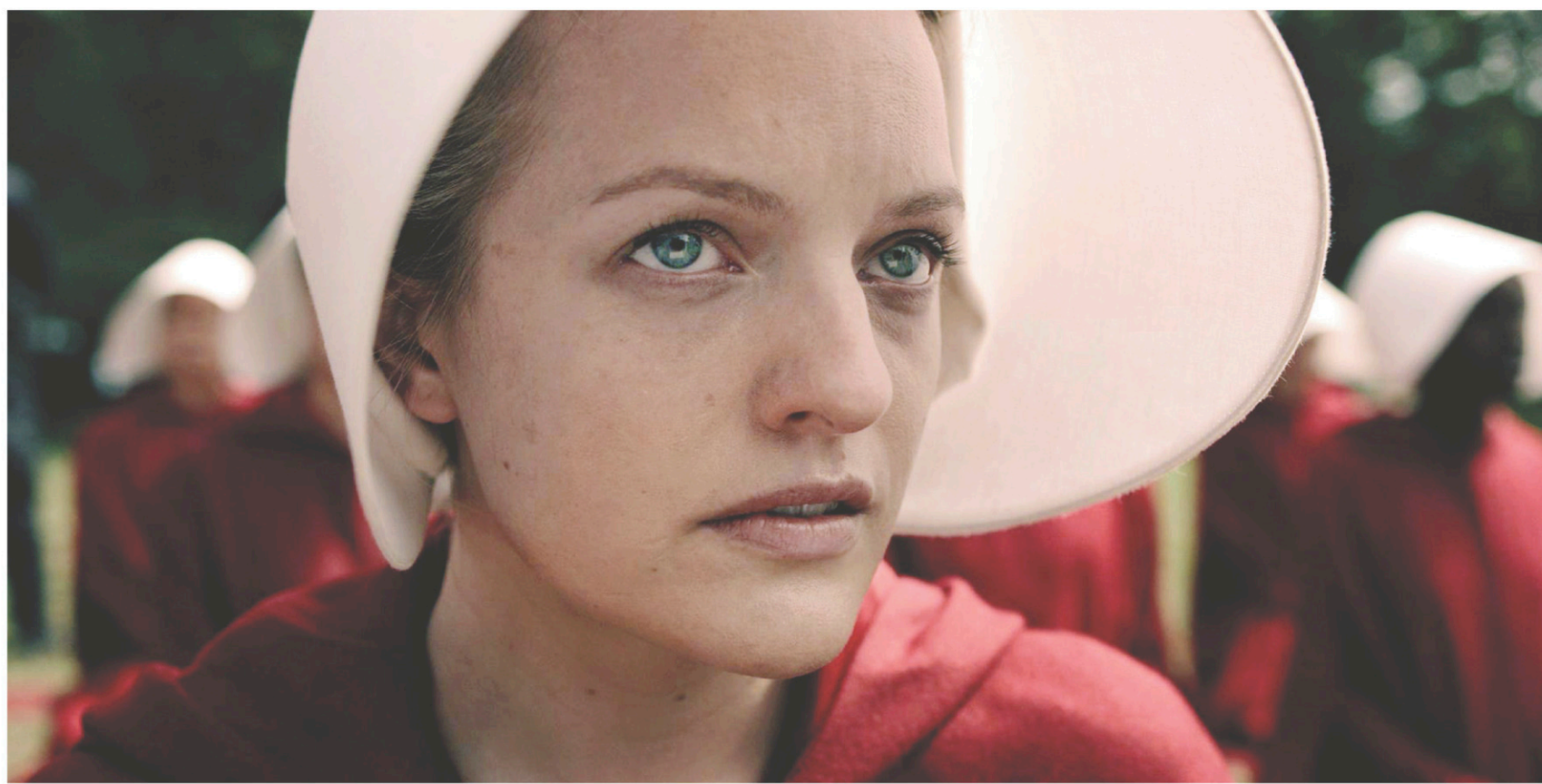
Faire une vraie place aux arts

Une autre manifestation flagrante du peu de respect que le système d'éducation accorde à

la place des arts réside dans le fait qu'aucun local d'art n'est créé sur la planche à dessin au moment de concevoir un agrandissement ou une nouvelle école. Alors qu'il serait impensable d'imaginer des cours d'éducation physique sans gymnase, la situation des disciplines artistiques est désastreuse. Les cours d'art sont trop souvent donnés dans des locaux partagés, à travers des fours à micro-ondes, des bibliothèques et des photocopieurs. Pire encore, certains spécialistes en art n'ont pas d'autres choix que de se déplacer de classe en classe, avec tout leur matériel sur un chariot, et doivent repartir sans laisser de traces.

Étant des témoins privilégiés de ce qui se passe dans nos écoles, nous sommes inquiets. À la veille du dépôt de la nouvelle Politique sur la réussite éducative, nous demandons au gouvernement de bien réfléchir. Réussir, est-ce seulement avoir de bonnes notes en français et en mathématiques? Le rôle des cours d'art n'est pas de mener une infime portion d'élèves de talent vers des carrières artistiques. Les enfants de demain devront être forts, leur compréhension du monde et les décisions qu'ils prendront dépendront de leurs capacités à s'ouvrir aux autres et à lire l'actualité selon les repères culturels qu'ils auront acquis.

Monsieur le Ministre, nous demandons que tous les cours, dont les quatre arts, s'inscrivent au temps réparti du Régime pédagogique et qu'ils soient offerts dans des lieux adéquats et par du personnel qualifié. Aidez-nous à réellement faire réussir nos élèves au-delà des résultats scolaires.



BRAVO

Dans l'univers de Gilead inventé par Atwood dans *The Handmaid's Tale*, les femmes n'ont plus de voix. Elles ne sont que fonction.

Être une femme, une maladie préexistante?

MARTINE DELVAUX

Professeure de littérature à l'UQAM et écrivaine

Le 4 mai dernier, un projet de loi a été adopté, de justesse, par les républicains de la Chambre des représentants, un projet de loi visant à réformer Obamacare. Certes, le projet de loi doit maintenant être adopté par le Sénat. Néanmoins, les modifications apportées à l'Affordable Care Act ont de quoi faire trembler les femmes. Si Barack Obama était parvenu, dans un régime de santé malgré tout inadéquat, à faire adopter l'interdiction pour des assureurs de refuser d'assurer des gens pour cause de maladie préexistante, Trumpcare non seulement refuse de subventionner le Planned Parenthood (dont on sait combien il est important non seulement pour la santé des femmes, mais pour celle de la communauté LGBTQI+) mais donne aux États la liberté de décider si un assureur peut ou non discriminer en fonction des dossiers médicaux et de maladies préexistantes. Et parmi celles-ci : avoir subi une agression sexuelle, de la violence conjugale, une césarienne, une dépression post-partum... Comme l'écrit Christina Cauterucci dans *Slate* : sous Trump, être une femme (cis ou trans, hétéro ou queer) est une maladie préexistante qui coûte trop cher aux compagnies d'assurances.

Quelques jours avant le vote des républicains en faveur de Trumpcare commençait la diffusion de la télésérie *The Handmaid's Tale*, adaptation pour le petit écran du roman de Margaret Atwood (*La servante écarlate*) paru en 1985. Si la parution du roman a eu lieu en plein backlash contre les femmes et le féminisme, la télésérie est diffusée à la date qui marque les 100 premiers jours de Trump à la tête des États-Unis, et en plein cœur de ce que d'aucunes décrivent comme une quatrième vague du fémi-

nisme : la résurgence sur la place publique de l'action, de la pensée et de la création féministes. Un mouvement féministe déployé *under his eye*, pour reprendre les mots dont se servent les personnages de *The Handmaid's Tale* en guise de salutation.

Qu'est-ce qu'une vraie femme?

Under his eye, c'est-à-dire sous le regard de Dieu. Mais le regard de Dieu, ici, s'est étendu à tous les hommes, puis à tous ceux et celles qui représentent l'ordre. Les femmes — celles qui sont nées avec des organes génitaux identifiés comme féminins — n'existent que dans et pour son regard à lui, ce Dieu qui est partout tout le temps, incarné par les commandeurs, policiers, médecins, chauffeurs, gardes de sécurité innombrables armés jusqu'aux dents. Autant d'hommes qui portent l'uniforme d'une autorité sombre et cagoulée, à l'image des véhicules noirs banalisés qui servent à l'enlèvement des dissidents. Les femmes, elles, sont reléguées à une de ces quatre catégories : les épouses des commandeurs, leurs servantes, leurs mères et de surveiller ces dernières.

Dans un monde où la stérilité prédomine, les femmes susceptibles de pouvoir porter et mettre au monde un enfant en santé sont les seules à être considérées comme de vraies femmes. Vêtues de rouge, elles forment une caste utérine au service des femmes en vert, épouses stériles des hauts dirigeants d'un gouvernement ultrachrétien et meurtrier. *Blessed be the fruit*, dit-on aussi pour saluer. Ce à quoi on répond : *May the Lord open*. Que Dieu leur ouvre les jambes. Que Dieu, via les commandeurs, les enseme. Dans l'univers de Gilead inventé par Atwood, les femmes n'ont plus de voix. Elles ne sont que fonction. Elles sont réduites à leur nature, elles ne sont bonnes qu'à servir et à être violées.

Signalant le retour à un mode de fonctionnement archaïque, la force de la télésérie réside dans le dispositif du *flash-back* qui montre de quelle façon les choses ont basculé. Rien ne change instantanément, dit l'héroïne. Les choses arrivent progressivement, et ça commence, dans ce cas-ci, avec la place des femmes. Fermer leurs comptes bancaires. Les mettre à pied. Leur interdire le monde extérieur. On entend les personnages s'insurger. Ce n'est pas possible, ils n'ont pas le droit! Des groupes de résistance sont formés, une manifestation a lieu, et alors qu'on crie des slogans, le corps policier d'abord immobile se met tout à coup à tirer. Des corps tombent. Le sang gicle. Mais les arbres sont verts, les jardins sont en fleurs, et il continue à faire soleil. Voilà ce que la télésérie nous rappelle : les choses changent en pleine lumière. Comment on élimine ouvertement les femmes en refusant leur présence au sein des institutions. Comment on fait mine d'oublier de les représenter. C'est ainsi que ça commence et que sans cesse ça continue.

La non-mixité masculine, l'absence de parité ne sont que la version *light* d'une absence qu'on peut facilement imaginer comme programmée. L'exclusion (entre autres) de celles qui vivent en tant que femmes, dans cette société, correspond à faire de l'existence de certains humains une maladie préexistante. C'est leur vie elle-même, leur anatomie et ce qu'elles sont susceptibles de subir suivant les rapports de pouvoir existants dans notre société qui en font des êtres dont on ne veut pas assurer la santé. *The Handmaid's Tale* nous propose de lire notre monde actuel comme un monde où l'avenir est déjà semé. Un avenir duquel personne ne sortira gagnant. *Nolite te bastardes carborundorum*, peut-on entendre dans la série, soit *Don't let the bastards grind you down*, ou *Ne laisse pas ces salauds t'écraser*.

L'hyperfestif montréalais

LUCIE FRANCE DAGENAIS

Sociologue

Comme le décrit à juste titre l'article récent de Jean-François Nadeau intitulé *« Les coyotes »* (*Le Devoir*, 24 avril 2017), il semble bien que nous vivions à une époque où les intérêts de l'industrie privée du divertissement de masse priment de plus en plus toute autre préoccupation dans l'aménagement des espaces publics à Montréal.

Ce phénomène tend à se déployer dans les quartiers centraux de la ville et à proximité, les plus peuplés et les plus fréquentés, dont le centre-ville et le Plateau (y compris l'île Notre-Dame et l'île Sainte-Hélène, évoquées dans le texte de J.-F. Nadeau), et ce, à grand renfort de fonds publics dédiés à faire fructifier ces intérêts particuliers. Des actions, souvent improvisées et partant de l'initiative d'une vedette locale (Laliberté) ou émanant de la scène internationale (Eccelstone), les « vautours » auxquels l'article faisait allusion, cherchent leur légitimité en visant à attirer des masses, et toujours plus de masses (par exemple avec le festival Osheaga). Les impacts de ces activités ne sont jamais évalués autrement qu'à l'aune de leurs soi-disant retombées économiques pour le tourisme. Jamais les aspects qualitatifs ou économiques concernant les citoyens eux-mêmes, souvent résidents, ne sont sérieusement pris en compte et évalués.

Un monde marchandisé

Ces manifestations n'ont rien à voir avec les intérêts des citoyens et résidents de la ville, contraints de soutenir ce type d'activités par les taxes et impôts, et obligés d'en supporter les impacts, parfois même jusqu'à être privés de l'accès à un espace public (l'île Sainte-Hélène l'été passé) ou carrément chassés de leurs quartiers par la pression qu'exercent ces « événements » sur eux.

Ces initiatives urbaines qui se multiplient n'ont rien à voir en fait avec la diffusion de la culture, du sport ou encore avec le plein air, malgré un certain discours ambiant qui voudrait nous le faire croire. Elles sont la version hypercapitaliste de l'industrie du divertissement dans ce monde marchandisé qu'on tente d'imposer. Elles sont à rattacher à cette nouvelle mystique contemporaine de la « ville festivée » issue de la grande machine du divertissement, le « pan-festivisme », qui prétend nous conduire au bonheur suprême, comme le disait le philosophe Philippe Muray (dans *Après l'histoire*).

Cette tendance se répand malheureusement dans beaucoup de villes occidentales, dont Montréal, qui s'enorgueillissent de ces « événements majeurs internationaux ». Le journaliste du *Devoir* Stéphane Baillargeon, en 2005, parlait déjà à juste titre de « la fièvre de l'hyperfestif » comme d'un tapage festif qui résonne dans tout l'Occident, conduisant de nombreux citoyens à crier à la saturation. Si l'on n'y prend garde, en poursuivant dans cette veine, notre ville, qui se prétend encore « vivable », risque de l'être de moins en moins, au détriment des résidents que nous sommes.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION : Véronique Chagnon (chef de division), Robert Dutrisac (éditorialiste), Michel Garneau et Pascal Elie (carteuristes), Jacques Nadeau (photographe), Olivier Zuida (rechercheur photos); information générale : Isabelle Paré (chef de division et reporter), Stéphane Baillargeon (généraliste), Gérard Dallaire (pupitre), Amélie Daoust-Boisvert (santé), Jean Dion (sports), Marco Fortier (éducation), Marie-Pier Frappier (pupitre), Lisa-Marie Gervais (diversité), Pauline Gravel (sciences), Jessica Nadeau (éducation), Alexandre Shields (environnement); information politique : Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Marie Vastel (correspondantes parlementaires à Ottawa), Marco Bélair-Cirino et Marie-Michèle Sioui (correspondants parlementaires à Québec); Dave Noël (recherche); Jeanne Corriveau (affaires municipales, Montréal); Isabelle Porter (affaires municipales, Québec); information culturelle : Guillaume Bourgault-Côté (politiques culturelles), Julie Carpentier (pupitre), Fabien Deglise (livres), Catherine Lalonde (arts vivants), François Lévesque (écrits), Caroline Montpetit (arts vivants), Philippe Papineau (médiats); information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins et Eric Desrosiers (reporters), Benoît Munger (pupitre); information internationale : Guy Taillefer (chef de division et éditorialiste); section art de vivre : Diane Précourt (responsable des cahiers Week-end et Plaisirs); cahiers spéciaux : Loïc Hamon (responsable); équipe numérique : Laurence Clavel, Guillaume St-Hilaire et Geneviève Tremblay (pupitres); correction : Andrée Bedard, Christine Dumazet et Michèle Malenfant (correctrices); soutien à la rédaction : Amélie Gaudreau (coordonnatrice à la rédaction), Jean-Philippe Proulx (commis); DOCUMENTATION : Manon Derome (Montréal), Denise Ledoux (Ottawa); PUBLICITÉ (équipes) : Alessandra Tantaló et Laurence Hémond (coordonnatrices); PRODUCTION : Caroline Desrosiers, Yannick Morin, Anthony White et Nathalie Zemaits. INFORMATIQUE : Yanick Martel (administrateur Web), Jean-François Côté (analyste programmeur), Luc Girard (technicien informatique), Solène M. Hébert (développeuse Web); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE : Catherine Gentilcore (coordonnatrice marketing, communications et relations publiques), Sébastien Beaupré (coordonnateur service à la clientèle), Manon Blanchette, Caroline Filion, Nathalie Filion, Isabelle Sanchez (préposées au service à la clientèle); ADMINISTRATION : Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Mélisande Simard (adjointe administrative et responsable des ressources humaines), Florentina Draghici (technicienne comptable), Véronique Pagé (responsable du crédit).

ACTUALITÉS



Guadalupe Vazquez est partie du Mexique pour rendre visite à son fils, à sa belle-fille et à leurs deux enfants à Montréal. Mais elle n'a jamais pu franchir les portes de l'aéroport Montréal-Trudeau.

PEDRO RUIZ LE DEVOIR

TRANSIT

SUITE DE LA PAGE 1

doit être traitée par le nouveau système.

« Il est censé être capable d'en prendre, mais nous, on le dit depuis le début, c'est un système qui ne fonctionne pas et qui coûte très cher. Mais ça ne m'étonne pas [cette histoire], ce ne sont pas les premières erreurs dont on entend parler », a déclaré Jean-Sébastien Boudreault, président de l'Association québécoise des avocats en droit de l'immigration.

Une tache au dossier

En 2009, juste avant que le visa soit exigé pour les ressortissants mexicains, Guadalupe Vazquez était venue pour la première fois au Canada rendre visite à son fils, à sa belle-fille et à leurs deux enfants, qui venaient d'arriver au pays comme immigrants. Comme elle souhaitait rester auprès d'eux et immigrer au Canada, un « pseudo-avocat » en immigration — selon ce qu'a découvert Grecia par la suite — a maladroitement conseillé que la dame dépose une demande d'asile, qui avait pourtant très peu de chances d'être acceptée. Cette requête a en effet été refusée au début de 2011 et M^{me} Vazquez a fait l'objet d'une mesure de renvoi.

Ce même consultant lui a ensuite conseillé de déposer une demande de résidence pour motifs humanitaires, l'informant que, ce faisant, elle n'avait pas besoin de se présenter à l'aéroport au jour J de son renvoi. « Nous avons fait confiance à quelqu'un qui sait jouer avec les mots. Et nous n'avons jamais validé la véracité de ses propos. C'est notre erreur », raconte Grecia Esparza. Une tache au dossier de M^{me} Vazquez est automatiquement apparue. La grand-maman mexicaine a quitté le pays à la toute fin de 2011, lorsque son ultime recours a été rejeté, non sans avoir dépensé des milliers de dollars pour tenter de rester au Canada.

« Si elle a fait l'objet d'une mesure de renvoi et qu'elle ne s'est pas présentée, et qu'elle n'a jamais avisé les autorités quand elle est partie, alors c'est difficile de vérifier combien ça fait de temps qu'elle est hors du pays », indique M^e Boudreault. Il trouve néanmoins dommage que cette dame ait acheté un billet d'avion pour rien. L'erreur, quelle qu'elle soit, est frustrante. « Mais ça ne me surprend pas. Des erreurs gouvernementales, ça se fait partout. Sauf que, si la dame était interdite de territoire, elle est interdite de territoire. »

Grecia Esparza estime que, cette fois, l'erreur ne vient pas de sa famille. Tout ce que

l'AVE exigeait a été fourni et dûment traduit : une copie du billet aller-retour, des justifications prouvant qu'elle n'allait pas vouloir rester au Canada, etc. « Mon père a écrit une lettre expliquant qu'elle avait déjà fait une demande d'asile, et on a même donné son numéro de dossier d'immigration », raconte la jeune femme. « On ne pensait pas avoir de problèmes. »

Ce soir-là du 19 avril dernier, voyant que grand-maman Guadalupe ne sortait pas, la famille Esparza s'est inquiétée. Elle a finalement appris du personnel que leur visiteuse tant attendue était retenue aux douanes et interdite de séjour. Après moult protestations et explications, on l'a finalement autorisée à voir sa famille dans un casse-croûte de l'aéroport en attendant de repartir sur le prochain vol pour le Mexique. « C'est surtout l'humiliation qu'on lui a fait vivre », lance Grecia.

Elle déplore qu'on ait traité sa grand-maman en « criminelle », en lui confisquant son passeport et en l'escortant ensuite jusqu'à ce qu'elle soit assise dans l'avion, prêt à décoller. « On comprend, mais c'est difficile à vivre quand même. C'est une dame de 70 ans et elle n'est vraiment pas dangereuse. Elle n'a commis aucun crime. »

Le Devoir

INONDATIONS

SUITE DE LA PAGE 1

listes puisqu'ils correspondent aux estimations avancées pour d'autres régions de l'Amérique du Nord », ont souligné les auteurs d'un rapport d'analyse de la situation des milieux humides au Québec, Stéphanie Pellerin (Université de Montréal) et Monique Poulin (Université Laval).

La superficie totale de milieux humides s'élève aujourd'hui à 189 593 km², soit 12,5% du territoire québécois. Cette proportion baisse à 9,5% du territoire dans les basses terres du Saint-Laurent.

En milieu riverain, les tourbières agissent à titre de zone tampon lors de la fonte des neiges ou encore de pluies abondantes, puisqu'elles absorbent les surplus d'eau avant de les laisser, par la suite, lentement s'écouler. « Les milieux humides ont un rôle de gestion de l'eau à partir de l'amont vers l'aval. Donc, plus tu retiens de l'eau dans ton paysage, moins elle va arriver vite dans la plaine inondable. Mais c'est sûr que, quand les phénomènes s'alignent avec un hiver avec beaucoup de neige, des précipitations importantes, une fonte qui s'accélère... eh bien, on se retrouve avec la situation actuelle », a fait valoir le directeur de Canards illimités Canada, Bernard Filion, lors de l'étude du projet de loi 132 à l'Assemblée nationale, mercredi.

Il a accusé le ministère de l'Agriculture de complicité dans la destruction des berges du

fleuve Saint-Laurent et de ses affluents en drainant des eaux. « Les conséquences de ces travaux de cours d'eau furent d'augmenter sensiblement la densité des cours d'eau sur le territoire, d'augmenter la capacité de transport et d'évacuation de l'eau et, par le fait même, d'augmenter la capacité de transport des sédiments », a expliqué M. Filion. Mais il faut tout de même se rappeler et prendre acte que les paysages de la vallée du Saint-Laurent ont été fortement perturbés, qu'ils connaissent toujours des pressions et que c'est la réalité avec laquelle nous devons composer. »

Le projet de loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques pose le principe « d'aucune perte nette de milieux humides et hydriques ». Il prévoit notamment « la possibilité d'exiger, pour certains types d'intervention dans des milieux humides et hydriques, une compensation comme condition à la délivrance d'une autorisation lorsqu'il n'est pas possible d'éviter, de réduire ou d'atténuer l'atteinte aux milieux ». Ces « compensations » seraient versées au Fonds de protection de l'environnement et du domaine hydrique de l'État afin de financer des programmes de restauration et de création de milieux humides et hydriques.

Par ailleurs, le projet de loi 132 octroie au ministre de l'Environnement la possibilité de « conserv[er] à titre d'aire protégée » ou de frapper d'« une autre mesure de conservation » des milieux se distinguant par leur intégrité, leur rareté ou encore leur superficie.

Le représentant de Canards illimités s'explique mal pourquoi des dizaines de milliers de

Québécois élisent domicile dans une zone inondable, même dite « de récence 100 ans ». « Les gens ne réalisent pas ou ne comprennent pas ce que ça veut dire : une récurrence centenaire, c'est une chance sur cent qu'un phénomène se produise, mais il peut se produire trois ans d'affilée », a-t-il lancé en commission parlementaire.

L'Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec (APCHQ) « accueille positivement » le projet de loi 132. « On pourrait [supposer] que les constructeurs de maisons neuves sont réfractaires au présent projet, car il crée une barrière possible à la construction résidentielle, mais je tiens à vous préciser que l'APCHQ [...] invite les parlementaires à l'adopter... en intégrant bien sûr nos recommandations », a indiqué l'entrepreneur en construction Stephen Boutin.

Le ministre de l'Environnement, David Heurtelet, s'en est réjoui. « De voir que sur les principes, aujourd'hui, on a Canards illimités et l'APCHQ du même côté, c'est quand même quelque chose d'intéressant à souligner », a-t-il fait valoir.

M. Boutin a profité de son passage en commission parlementaire pour « partager [les] pensées et offrir [le] soutien [des membres de l'APCHQ] aux nombreuses personnes affectées par les inondations ». « C'est un sujet d'actualité, il faudra du courage et de la résilience pour surmonter une telle épreuve. Nous sommes de plein cœur avec eux », a-t-il déclaré aux membres de la Commission des transports et de l'environnement.

Le Devoir

Démission de la présidente de la FFQ

La présidente de la Fédération des femmes du Québec (FFQ), Mélanie Sarazin, a démissionné mercredi. « Mes valeurs comme personne et comme féministe ne se retrouvent plus dans les valeurs organisationnelles de la Fédération », a-t-

elle écrit dans un communiqué diffusé en après-midi. « La FFQ reproduit et entretient des modèles et des façons de faire qui contribuent, à mon sens, à maintenir ce contre quoi je lutte quotidiennement et est contraire à qui je suis. » Les membres du conseil d'administration de la FFQ ont pris acte de la démission de la présidente et annoncé la tenue d'une rencontre d'urgence au cours de la semaine. Mélanie Sarazin était présidente de la FFQ depuis 2015. Elle avait succédé à Alexa Conradi. Diane Cour-

chesne, membre du conseil d'administration représentant la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), reconnaît qu'il y a une crise à la FFQ, mais elle dit du même souffle que les administratrices ne comprennent pas trop ce qui ne va pas et ce que M^{me} Sarazin avait à reprocher, au juste, à l'organisation féministe. Le conseil d'administration doit se réunir jeudi soir et pourrait alors en apprendre davantage sur la situation au sein de l'organisation.

Le Devoir

SCIENCES

SUITE DE LA PAGE 1

pays se discute généralement dans la langue nationale », fait valoir Vincent Larivière, titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur les transformations de la communication savante à l'Université de Montréal. Peut-être aussi que « la forte notoriété des auteurs français et francophones en littérature, en histoire et en sociologie fait aussi en sorte que les chercheurs de ces disciplines ressentent moins la nécessité de publier en anglais », ajoute Jean Paul de Gaudemar, recteur de l'AUF.

Mais, chose certaine, « un jeune chercheur aujourd'hui qui veut se faire connaître et faire connaître ses travaux est incité à publier en anglais en raison du facteur d'impact des revues anglophones qui est trois ou quatre fois plus élevé que celui des revues francophones », explique M. Gaudemar. Le facteur d'impact d'une revue ou d'un article est déterminé par le nombre de fois que cette revue ou cet article ont été cités par d'autres chercheurs. Cet indicateur est aujourd'hui un des principaux critères d'évaluation de la recherche.

« En ce moment, publier en anglais est vecteur d'une plus grande visibilité internationale, et c'est ce type de capital symbolique qui est recherché par les universités et les organismes subventionnaires qui poussent à publier en anglais même dans les disciplines de sciences humaines et sociales », souligne Vincent Larivière qui déplore cette situation en raison de l'iniquité qu'elle entraîne. Lors des congrès, il est plus difficile pour un chercheur chinois, par exemple, d'avoir l'air aussi intelligent qu'il l'est en réalité en raison de son accent. De plus, les chercheurs francophones se font souvent demander d'améliorer l'anglais des manuscrits qu'ils soumettent pour publication à des revues de langue anglaise. Plusieurs étapes supplémentaires sont donc imposées à ceux qui ne maîtrisent pas parfaitement l'anglais parlé et écrit. »

Solutions

Pour renverser la vapeur, il faudrait « multiplier les soutiens de publication en français, créer de grandes revues françaises, mais c'est très lourd et très coûteux », croit M. Gaudemar. Plus modestement, l'AUF a lancé un projet visant à atténuer le préjugé linguistique favorable à l'anglais des grandes bases de données, telles que Google Scholar, Scopis et Web of Science, qui recensent les articles et les livres scientifiques ainsi que les thèses universitaires produits à travers le monde. Ces grandes bases de données presque exclusivement anglophones, que les chercheurs consultent pour trouver les références reliées à leur sujet, qu'ils citent ensuite dans leurs propres publications, défavorisent les publications francophones, qui n'y sont à peu près pas présentes. Ces banques de données réduisent donc grandement le facteur d'impact des articles publiés en français.

« Pour être cité, il faut être répertorié, référencé quelque part. C'est pourquoi nous avons décidé de créer une banque de données répertoriant des articles francophones », indique M. Gaudemar. L'AUF a pris comme point de départ Erudit, qui est le premier diffuseur de ressources francophones en sciences humaines et sociales d'Amérique du Nord. Géré par trois universités québécoises, Erudit donne accès à des revues savantes et culturelles, des livres, des actes, des mémoires et des thèses, ainsi que différents documents et données de recherche.

Maintenant que le projet pilote est terminé, l'AUF cherche des soutiens financiers pour passer à une plus grande échelle et ainsi fédérer Erudit avec d'autres plateformes de France et de Belgique.

« À plus long terme, l'AUF veut agir non pas en se battant uniquement pour la langue [française] ou même pour la culture qui lui est associée, mais plutôt en montrant que dans le monde francophone, on fait des choses importantes, innovantes qui apportent des solutions nouvelles, qui répondent aux questions du monde contemporain », affirme le recteur de l'AUF. Il faut donner aux jeunes l'envie de venir étudier dans un pays francophone ou de faire des études en français parce qu'ils y recevront un enseignement de qualité et qu'ils y décrocheront un diplôme qui leur facilitera l'accès à l'emploi. »

Dans cette optique, l'AUF s'est donné pour mission d'aider ses membres, soit 850 universités implantées dans 106 pays, à adopter de nouveaux outils pédagogiques, comme le numérique qui permet à la fois de s'adresser à un très vaste public et d'individualiser l'enseignement.

L'AUF aidera aussi les jeunes universités à mettre sur pied des structures de recherche qui sont essentielles pour maintenir un enseignement supérieur de qualité, et à instaurer une pratique de l'évaluation de leur fonctionnement et de leur gouvernance. Elle encourage aussi les nouvelles universités à « produire toute la chaîne des qualifications, y compris celle des techniciens supérieurs dont une économie en développement a absolument besoin. »

« C'est la puissance universitaire qu'on peut donner à la francophonie qui fera revenir le français. Ce n'est pas une cause perdue, c'est un travail de long terme, d'autant que demain [la lingua franca] ne sera plus l'anglais. Ce sera peut-être le chinois. Tout cela étant lié à l'état du monde à un moment donné qui ne dure jamais longtemps », conclut-il.

Le Devoir

LE DEVOIR

Les bureaux de *Le Devoir* sont situés au 1265, rue Berri, 8^e étage, Montréal (Québec), H2L 4X4 ☎ Berri-UQAM Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h Renseignements et administration : 514 985-3333



Le Devoir sur ledevoir.com



sur Facebook et sur Twitter

La rédaction

Au téléphone 514 985-3333
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Abonnements (lundi à vendredi, 7h30 à 16h30)

Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Publicité

Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par courriel publicite@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3452
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340
Par courriel petitesannonces@ledevoir.com